

# L'Europe et ses politiques commerciales au cœur de la crise mondiale

Quelles analyses et perspectives pour nos  
associations et mouvements citoyens ?

Actes du séminaire  
Paris, 5-6 octobre 2012

# SOMMAIRE

NOTE INTRODUCTIVE DE L'AITEC	4
<b>SESSION PLÉNIÈRE : ANALYSE DES NOUVELLES STRATÉGIES COMMERCIALES DE L'UE ET IDENTIFICATION DES ENJEUX POUR LA SOCIÉTÉ CIVILE</b>	<b>12</b>
Intervention de John Hilary (War on Want, Royaume Uni) sur le contexte géopolitique et l'agressivité des politiques commerciales et d'investissement de l'UE	13
Intervention de Marc Maes (11.11.11, Belgique) sur le contexte et l'état des lieux des négociations closes ou en cours	15
Intervention de Peter Fuchs (PowerShift, Allemagne) sur le pouvoir accordé aux multinationales à travers ces accords de libre-échange et d'investissement	18
Intervention de Jacques-Chaï Chomthongdi (Focus on the Global South) sur les accords de libre-échange et d'investissement négociés entre la région ASEAN et l'UE et l'accord de partenariat Trans-Pacifique (TPP) avec les États-Unis	20
Intervention de Ghazi Hidouci (co-président de l'Aitec) sur les négociations commerciales entre l'UE et les pays de l'Accord d'Agadir, et les menaces pour les droits des peuples de ces pays	22
Intervention de Nadeem Mansour (Centre égyptien pour les droits économiques et sociaux, CEDES) concernant les menaces des politiques de l'UE et de la BERD sur les droits économiques et sociaux en Égypte.	24
<b>RESTITUTION DU TRAVAIL EN ATELIERS</b>	<b>26</b>
Atelier 1 : L'Europe et la dérégulation financière	27
Atelier 2 : L'Europe et le demantelement des droits sociaux	29
Atelier 3 : L'Europe et la souveraineté alimentaire	30
Atelier 4 : L'Europe, l'investissement et l'extractivisme	31
Atelier 5 : L'Europe et les droits de propriété intellectuelle contre la liberté	32
<b>SESSION PLÉNIÈRE : QUAND LES PEUPLES REFUSENT LE DIKTAT DES MARCHÉS ET D'UNE EUROPE QUI SERT LES INTÉRÊTS DES MULTINATIONALES.</b>	<b>34</b>
Intervention d'Amélie Canonne (Aitec, France) : Analyse globale et stratégies des mouvements pour affronter l'agenda libre-échangiste de l'Europe	35
Interventions de la salle	36
Intervention de Fanny Simon (Aitec) sur la présentation du mandat alternatif sur les questions commerciales (Alternative Trade Mandate).	38
Intervention d'Alaa Talbi (Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux, FTDES) sur les menaces des ALE pour la Tunisie, et l'échéance du FSM 2013.	39
<b>CONCLUSION DE LA RÉUNION STRATÉGIQUE : QUELLES ÉCHÉANCES, QUELS PROCESSUS ET QUELS OUTILS DE TRAVAIL ?</b>	<b>40</b>

# A PROPOS DE L'AITEC

Créée par des urbanistes, économistes, cadres d'entreprises, juristes..., dans une volonté de (re)lier la pratique professionnelle à l'engagement politique, l'Aitec participe à la construction d'une expertise ancrée dans les luttes sociales et à la formulation de propositions alternatives pour la protection et la garantie des droits fondamentaux.

Clairement située dans le champ des questions d'économie politique internationale, l'Aitec a développé une réflexion sur plusieurs thèmes depuis sa création, dont principalement : le droit à la ville et l'accès au logement, la démocratisation et le devenir des services publics, la réforme des institutions financières internationales, l'annulation de la dette et la mise en place d'un droit international de la dette, la liaison entre commerce international et développement, le rôle de l'expertise citoyenne.

L'Aitec a progressivement structuré ses activités en trois groupes de travail : services publics, questions urbaines, financement du développement et commerce. Les thèmes se recoupent de plus en plus souvent ; ils s'ouvrent progressivement vers une approche transversale qui réinterroge la place et le rôle de l'Etat, la répartition des pouvoirs, les nouvelles formes de régulation de l'activité économique, l'expertise et le contrôle citoyen/démocratique sur les politiques publiques...

Depuis 1983, nous partons du principe qu'une expertise élaborée collectivement à partir de débats contradictoires, peut contribuer à la transformation sociale.

Quelques-uns des objectifs que nous nous fixons :

- travailler sur le contenu des propositions alternatives à toutes les politiques qui vont à l'encontre de la garantie des DESCE (droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux);
- développer les passerelles entre les disciplines et entre les acteurs ;
- (re)lier le savoir technique et l'engagement politique ;
- placer l'expertise citoyenne au cœur du processus de décision démocratique, de renforcement de la société civile.

## Contact Aitec:

[www.reseau-ipam.org/aitec](http://www.reseau-ipam.org/aitec)  
[contact.aitec@reseau-ipam.org](mailto:contact.aitec@reseau-ipam.org)  
01 43 71 22 22

# NOTE INTRODUCTIVE DE L'AITEC

Amélie Cannone  
Octobre 2012

L'ensemble de la société civile s'accorde depuis 2008 sur le caractère global et systémique de la crise déclenchée par l'explosion de la bulle immobilière aux États-Unis. Mais la responsabilité des règles du commerce international, qu'elles soient multilatérales ou régionales, dans cette crise fait l'objet d'une attention très réduite de la part des mouvements sociaux et citoyens en dehors du cercle de ceux, rares, qui continuent d'y consacrer leur attention.

## La libéralisation des échanges au cœur de la crise mondiale...

En favorisant la libéralisation de la circulation des capitaux, en établissant des règles exclusivement favorables aux grandes multinationales et à leur accès à toutes les matières premières énergétiques, minières, agricoles mais également de plus en plus à la connaissance, en accélérant le démantèlement progressif de toutes les formes de protection des économies locales et des populations vis à vis des attaques spéculatives, les accords de libre-échange ont été les instruments directs de la mise en œuvre du modèle capitaliste néo-libéral promu par les pays riches, dont nous assistons aujourd'hui à l'effondrement. Ces accords de libre-échange ont directement induit la mise en concurrence des peuples et leur soumission à la règle du moins-disant social et environnemental ; ils ont facilité le pillage et le saccage des écosystèmes, la crise des agricultures familiales et l'accaparement des terres par les multinationales ou les fonds spéculatifs. Ils sont directement responsables de la marchandisation, voire de la destruction, des systèmes de fourniture des services de base (santé, éducation, eau, transports publics...) dans les pays du Nord comme dans les pays du Sud.

De nombreux travaux d'ONG, de syndicats, d'associations de droits de l'Homme... ont montré, à la lumière d'études de cas et d'analyses approfondies des processus de libéralisation commerciale passés, que la libéralisation profite sans aucun doute aux grandes firmes multinationales, leur ouvre de nouveaux marchés, leur garantit un approvisionnement constant en matières premières peu coûteuses et tend finalement à accroître leurs bénéfices.

Mais elle ne bénéficie en aucun cas aux travailleurs, aux petits producteurs, aux populations plus vulnérables (femmes des zones rurales, chômeurs et travailleurs peu qualifiés...) pas plus qu'aux écosystèmes locaux<sup>1</sup>.

## Pourtant un sujet délaissé par les organisations de la société civile...

Les organisations de la société civile, en France comme ailleurs en Europe, ont largement déserté la lutte contre les accords de libre-échange depuis la Conférence ministérielle de Hong Kong (2005) puis la campagne mondiale contre les Accords de partenariat économique entre l'UE et les pays ACP (Asie, Caraïbes et Pacifique).

A l'apogée des luttes contre l'Organisation mondiale du commerce (entre 1998 et 2003), les questions commerciales étaient un dossier rassembleur de tendances différentes de cette société civile, notamment entre les organisations altermondialistes portant une critique radicale et systémique contre le libre-échange, et les organisations d'aide et de solidarité avec les pays du Sud, qui abordaient le sujet au prisme d'une approche souvent plus sectorielle (l'impact de tel accord potentiel sur le système de santé, sur une filière agricole, sur une communauté précise...).

Mais depuis le milieu des années 2000, le thème a largement régressé dans l'ordre de priorité des mouvements sociaux et citoyens, en raison d'obstacles et d'opportunités sans doute :

- l'aridité des sujets, la technicité des débats et la difficulté de construire des messages simples et grand public sur ces questions
- la fragmentation progressive des négociations : le blocage des négociations

<sup>1</sup>Voir par exemple l'étude d'impact des accords d'association entre l'UE et les pays de la zone Méditerranée : <http://ec.europa.eu/trade/analysis/sustainability-impact-assessments/assessments/#study-12> Voir également le rapport de l'association War on Want sur l'impact des ALE sur l'emploi dans les pays « du Sud » : <http://www.waronwant.org/attachments/Trading%20Away%20Our%20Jobs.pdf>

multilatérales (à l'OMC) a conduit l'Union européenne et les États-Unis (notamment) à multiplier les négociations aux plans régional et bilatéral, dont la compréhension et le suivi exigent un temps et des connaissances très importantes

- la difficulté d'enregistrer des victoires concrètes, les succès obtenus du côté de l'OMC tenant surtout aux contradictions propres existant au sein des négociations.
- l'espace de débat et de décision politique, l'Union européenne, est plus difficilement accessible pour les ASI et les ONG non-bruxelloises. Les processus de négociation sont du reste excessivement opaques, et les acteurs de la société civile manquent de l'information nécessaire à l'élaboration de campagnes et de stratégies de lobby
- les difficultés pour les ASI et ONG à se coordonner autour de campagnes à l'échelle européenne, face à des stratégies pas toujours convergentes
- les bailleurs de fonds ont progressivement déserté le sujet pour s'orienter vers d'autres thèmes à plus grand potentiel de visibilité (environnement, finance, questions de genre et de jeunesse, NTIC...)

Mais ce retrait procède aussi de raisons d'ordre politique. Des débats se sont fait jour sur la question de l'OMC et ont révélé des divergences politiques et stratégiques profondes entre les mouvements sociaux et citoyens : fallait-il faire échouer les négociations (comme le réclamaient alors un certain nombre d'associations et mouvements altermondialistes plus radicaux, parmi lesquels la Via Campesina, Attac...) ou au contraire influencer leur contenu sans en remettre en question le principe, au nom du fait que le cadre multilatéral de négociation restait encore le plus à même de fournir les conditions de démocratie et de transparence, et de rompre l'isolement des pays les plus fragiles ?

Plus généralement la lutte contre les accords de libre-échange est progressivement apparue à un nombre croissant d'acteurs comme une lutte idéologique trop radicale, perçue comme une lutte contre le principe même du commerce, et donc incompatible avec l'éthique d'un grand nombre d'ONG pour qui le commerce international restait une condition nécessaire du développement des pays du Sud pourvu qu'il s'opère dans des conditions qui leur soient favorables (asymétrie, non-réciprocité, mesures de sauvegarde, capacitation technique...). Alors que les grandes conférences ministérielles de l'OMC avaient donné lieu à des batailles violentes et qu'une partie radicale du mouvement altermondialiste amorçait la formulation des concepts de relocalisation inspirées de celles du développement endogène, la question des accords de libre-échange a été abandonnée par beaucoup des acteurs qui la traitaient.

## **Or, la guerre commerciale mondiale s'intensifie et l'Europe se montre encore plus offensive**

### **A l'échelle multilatérale, l'OMC – en sous main - continue son travail ...**

A l'évidence, l'OMC n'est plus le théâtre premier de la guerre commerciale mondiale. Outre les avis, rapports évaluations qu'elle énonce périodiquement sur l'état de l'économie mondiale, la conformité des politiques commerciales de ses membres avec ses règlements, elle continue cependant de jouer un rôle clé dans la formulation des cadres et des normes régissant le commerce mondial, et son directeur Pascal Lamy ne manque aucune occasion d'alerter l'opinion mondiale sur le danger historique que le protectionnisme ferait courir à l'humanité en crise.

L'Organe de règlement des différends (ORD) occupe une fonction centrale dans l'énonciation de la justice « commerciale » et l'Union européenne est impliquée, par exemple, dans au moins une dizaine des procédures en cours de traitement à l'ORD (contre l'Argentine suite à l'annonce de restrictions à l'import au premier semestre 2012, contre la Chine dans le dossier des restrictions à l'export de ses matières premières, contre le Canada dans le cadre de la politique de soutien domestique au secteur des énergies renouvelables défini par l'État d'Ontario ; ...). L'OMC poursuit également son élargissement géographique, la Russie et Vanuatu ont porté le nombre de membres de l'organisation à 157 à l'été 2012, et un groupe de travail spécifique s'active sur l'accession des Pays les moins avancés (PMA) à l'organisation (33 sont membres à ce jour, 10 autres négocient), avec le soutien actif de l'Union européenne.

Si les négociations formelles relatives au Cycle de Doha pour le développement - ronde de négociations entamée lors de la Conférence ministérielle de Doha en 2001 - ont été suspendues en 2008, des discussions informelles se poursuivent sur la question des services (négociation d'un accord plurilatéral entre « les amis » des services – UE, États-Unis, Australie), sur la « facilitation du commerce » (harmonisation des formalités légales, publication et transparence de tous les règlements nationaux...) ou encore sur le commerce des technologies de l'information.

### **Et l'Europe, de plus en plus marginalisée sur l'échiquier économique mondial, accroît son offensive à travers la multiplication des accords bilatéraux et régionaux.**

Dans ce contexte de crise du multilatéralisme commercial, l'intensité et la diversité des négociations commerciales n'ont pas faibli pour l'UE ; bien au contraire elle a choisi, tout en restant moteur du travail de l'OMC, de s'orienter vers la multiplication des négociations bilatérales et régionales. Or les risques qu'impliquent les négociations en cours aujourd'hui restent identiques à ceux identifiés jadis lors des campagnes anti-OMC ou contre les APE, d'autant plus que de nouvelles menaces pèsent à court terme, notamment la montée des périls écologiques systémiques, et la multiplication des conflits liés à l'exploitation des matières premières, ou encore le creusement des inégalités socio-économiques en Europe dans le contexte de crise, et la faiblesse accrue des gouvernements européens face aux pressions des multinationales.

Le choix récent de l'UE d'entrer dans une nouvelle phase historique de sa stratégie d'expansion commerciale et de se doter d'instruments juridiques approfondis à cette fin procède en réalité de différents facteurs, et avant tout bien sûr de la remise en cause de la suprématie de l'occident, et notamment de l'UE, sur l'économie mondiale.

Remise en cause en premier lieu par des puissances « émergentes » concurrentes – d'abord les dragons asiatiques dans les années 90 puis les désormais fameux « BRICS » (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud) depuis le début des années 2000. Ces pays ont bâti la modernisation et la mondialisation de leur économie sur l'articulation entre des coûts de main d'œuvre très bas et une insertion croissante sur les marchés financiers internationaux, associés dans certains cas à des politiques très volontaristes dans le domaine de la formation et de la recherche, voire à un certain usage de l'autoritarisme et de la violence politique et sociale. Progressivement la Chine, l'Inde, la Corée du Sud, Taïwan, Hong Kong, le Brésil, et leurs entreprises – publiques comme privées -... se sont implantés dans les régions traditionnellement satellites de l'UE et de l'Amérique du Nord. Moins chers, plus flexibles, leurs opérateurs ne posent que peu de conditions politiques et économiques à leurs investissements, voire, dans le cas de la Chine acceptent de traiter avec des gouvernements très mal en cours en Occident. Ils menacent donc directement à la fois l'accès des entreprises européennes à des matières premières et des terres très peu coûteuses et l'écoulement de leurs productions sur les marchés du Sud.

Mais c'est aussi l'effondrement interne du modèle occidental, à travers la crise qui frappe le continent depuis le milieu des années 2000, qui a conditionné le resserrement des pays membres de l'UE et de leurs multinationales vers une stratégie encore plus offensive, au service d'une compétitivité accrue des entreprises européennes.

D'une part la financiarisation de l'économie a progressivement dépouillé les puissances publiques de leurs souverainetés, et poussé les acteurs économiques, privés ou publics, entreprises ou ménages, dans une spirale d'endettement que la crise bancaire et financière récente a rendue insoutenable. Poussée par un cartel d'entreprises multinationales intéressées par le seul profit de court terme, l'ouverture à la compétition commerciale de pays et régions produisant moins cher s'est accompagnée du démantèlement continu des politiques d'investissement public et de tous les instruments de protection économique, sociale et environnementale qui constituaient le socle du modèle social européen. Cette fuite en avant expose les populations au chômage, à la précarité, à des pertes de pouvoir d'achat qui contractent aujourd'hui la demande interne à un point tel que la « vieille » économie européenne connaît une crise sans précédent.

Paralysée par l'idéologie néo-libérale de la financiarisation et de la croissance extravertie, pressurisée par une dizaine d'entreprises transnationales exclusivement préoccupées par leurs parts de marché et leurs bénéfices, affaiblie par la crise de l'euro, l'UE entend, pour sortir de la crise, se forger un nouvel « avantage comparatif » sur le grand marché mondial. Alors que ses coûts de production sont infiniment supérieurs à ceux proposés

dans les pays du Sud, elle ne pourra rivaliser avec les prix pratiqués par les entreprises chinoises et indiennes qu'à condition d'obtenir des matières premières à vil prix, un accès renforcé aux marchés émergents et en développement dans le cadre d'accords préférentiels, et un renforcement des régimes de protection des droits de propriété intellectuelle.

Dans ce contexte, la logique de négociation de l'UE est simple : un maximum d'avantages pour ses entreprises, le mépris des droits économiques, sociaux et environnementaux des peuples et une pratique de l'opacité et du secret au prix du déni de tous les cadres démocratiques existants.

Elle entend ainsi défendre la croissance et l'emploi en Europe. Cette stratégie repose sur une vision de l'économie qui consacre le rôle moteur des grandes multinationales du secteur de l'industrie et des services dans la production de richesses comme dans la création d'emplois. Le secteur public n'occupe qu'un rôle instrumental de structuration des conditions juridiques et réglementaires favorables aux activités de ces entreprises, autrement dit de l'organisation d'un marché efficace et dépourvu de la moindre entrave à leur commerce, voire à la préservation de la paix sociale minimale pour permettre aux affaires de se dérouler sans encombre. L'économie sociale et solidaire et l'ensemble du tiers secteur, dans ce contexte, permettent tout au plus d'organiser les filets sociaux indispensables pour préserver l'apparence de la démocratie et de la civilisation, et maintenir un niveau de consommation minimal.

Les documents « Global Europe : competing the world »<sup>1</sup> (2006) et « Trade, growth and world affairs : Trade policy as a core component of the EU's 2020 strategy »<sup>2</sup> (2010) sont riches de précisions sur les mesures que pousse l'UE auprès de ses partenaires commerciaux : suppression de toutes les barrières tarifaires et non-tarifaires aux produits et services européens, sécurisation accrue de l'accès à l'énergie et aux matières premières pour ses entreprises, ouverture des services et des marchés publics à ces dernières, libéralisation des marchés financiers, facilitation des conditions d'investissement des acteurs privés, protection accrue des investisseurs, ...

<sup>1</sup>[http://trade.ec.europa.eu/doclib/docs/2006/october/tradoc\\_130376.pdf](http://trade.ec.europa.eu/doclib/docs/2006/october/tradoc_130376.pdf)

<sup>2</sup>[http://trade.ec.europa.eu/doclib/docs/2010/november/tradoc\\_146955.pdf](http://trade.ec.europa.eu/doclib/docs/2010/november/tradoc_146955.pdf)

## **Les priorités de l'UE en matière de politique commerciale et d'investissement**

L'UE affiche clairement ses priorités de négociation, établies à partir de son analyse des facteurs favorables à la compétitivité de ses multinationales :

– La protection des investissements : le Traité de Lisbonne a donné entière compétence à l'UE pour négocier la politique et les instruments dans le domaine des investissements directs étrangers. C'est ainsi qu'un volet spécifique a été ajouté dans les négociations commerciales avec le Canada, Singapour, l'Inde, ainsi qu'avec les pays du Sud de la Méditerranée. La Commission et le Parlement travaillent également à la définition des dispositions régissant la responsabilité financière (autrement dit le paiement des indemnités) en cas de litige impliquant l'UE comme défendeur. Les chapitres relatifs à la protection des investissements incluent des mécanismes d'arbitrage des différends État/Investisseur, qui donnent droit à un acteur économique privé de poursuivre un État, auprès de juridictions spécifiques hors du droit commun, en cas de supposée violation de ses droits d'investisseur par cet État mettant en œuvre une régulation publique.

Il s'agit d'un dossier majeur pour l'UE, aux implications politiques et financières potentiellement énormes : les différends État/investisseur se sont multipliés en dix ans, et remettent directement en cause la souveraineté des gouvernements dans la définition de leurs politiques économiques, sociales, énergétiques ou environnementales.

- La protection des droits de propriété intellectuelle, à travers ACTA (rejeté en juin par le Parlement européen ; mais la Commission attend un avis de la Cour européenne de justice et entend présenter un nouveau texte amendé dès que possible), mais aussi en consacrant une attention spécifique à l'inclusion de clauses de protection des indications géographiques dans les accords et ententes qu'elle négocie (comme avec la Chine par exemple).

- La question des mesures sanitaires et phytosanitaires, considérées comme des barrières

techniques au commerce : l'UE cherche le plus souvent l'harmonisation de ses standards avec ceux de ces partenaires de négociation. Mais elle s'est aussi dotée d'une liste de marchés cibles (produit/pays ou région).

- Les marchés publics, domaine dans lequel l'UE considère jouir d'un avantage comparatif important. Elle a été particulièrement active dans les discussions relatives à la renégociation de l'Accord sur les marchés publics existant dans le cadre de l'OMC jusque fin 2011, et entend maintenant pousser, avant même sa ratification par les États membres, pour son élargissement. L'accès aux marchés publics est également un volet important des négociations avec les pays du Sud-Méditerranée et les pays asiatiques et nord-américains (le Canada en particulier).

<sup>1</sup> Cf. note d'analyse AITEC, 2011, « Mettre l'UE et sa politique commerciale sur les matières premières hors d'état de nuire », disponible ici : <http://aitec.reseau-ipam.org/IMG/pdf/AITEC-OE-BAT-BD-2.pdf>

- L'accès durable à des matières premières à bon marché préoccupe beaucoup l'UE et ses membres : dans cette perspective, elle a adoptée dès 2008 l'Initiative sur les matières premières (IMP) visant à sécuriser l'approvisionnement des entreprises européennes en matières premières à moindre coûts<sup>1</sup>. Pour mettre en œuvre cette stratégie, elle intègre des dispositions au sein des ALE visant à démanteler toute mesure gouvernementale de restriction aux exportations de matières premières, comme dans le cas des négociations avec le Canada, l'Inde, la Malaisie et le Mercosur. L'UE travaille aussi de façon spécifique pour avancer vers le démantèlement des protections chinoises en la matière, et une « coopération » accrue avec les États-Unis en vue de coordonner leurs positions dans les négociations qu'ils conduisent bilatéralement.

- La question de l'énergie, à la fois pour accéder au gaz et au pétrole de la Russie, de l'Ukraine, de la Géorgie et de la Moldavie (ce qui explique l'engagement dans la négociation d'un ALE) et pour encadrer le commerce de technologies vertes, en particulier avec les pays du sud-Est asiatique.

### **Panorama des négociations conduites par l'UE au niveau bilatéral et régional**

L'Union européenne est engagée sur de nombreux fronts, à des stades inégaux et dans des contextes plus ou moins favorables. Elle négocie à la fois des accords bilatéraux ou bi-régionaux et des dispositifs sectoriels. Au plan bilatéral, l'UE négocie avec :

- **les pays membres de l'ASEAN** (Association des Nations du sud est de l'Asie), de façon bilatérale depuis l'arrêt des négociations avec le bloc régional en 2007. L'accord avec la Corée du Sud a été conclu en 2010 et est entré en vigueur dès le 1er juillet 2011 ; les négociations sont en phase finale avec Singapour, en bonne voie avec la Malaisie ; elles ont été lancées avec le Vietnam et les discussions préliminaires informelles sont entamées avec l'Indonésie, la Thaïlande et les Philippines. Les discussions avec le bloc ASEAN se poursuivent sous la forme d'un groupe de travail mis en place depuis mi-2011.

Plus d'informations ici : <http://www.aepf.info/campaigns/eu-asean-fta>

- **Les discussions avec l'Inde se poursuivent.** Plusieurs dossiers emblématiques se trouvent au cœur de ces négociations : la question de l'accès aux matières premières, celle de l'accès des multinationales européennes de la grande distribution au marché du commerce de détail indien (qui détruirait des millions d'emplois, ouverture initialement refusée par le gouvernement indien, qui semble toutefois prêt à revenir sur sa décision).

Plus d'informations ici : <http://www.s2bnetwork.org/campaigns-events/stop-the-eu-india-negotiations/analysis.html>

- **L'UE et le Canada** entendent conclure un accord final avant la fin 2012. Au centre de cette négociation : l'accès aux gigantesques gisements de matières premières canadiennes, les marchés publics, le renforcement des droits de propriété intellectuelle et la protection des investissements.

Plus d'informations ici : <http://aitec.reseau-ipam.org/spip.php?rubrique252>

- Un accord entre **l'UE et la Colombie et le Pérou** a été signé le 26 juin dernier, et cet accord sera soumis au vote du Parlement européen entre le 22 et le 25 octobre 2012.

Cet accord vise à accéder aux matières premières – notamment minières - de ces pays, à libéraliser le secteur agricole et les services publics, et à sécuriser les droits des investisseurs européens dans ces pays. Malgré la très forte opposition à cet accord, au regard des violations systématiques des droits de l'Homme et en particulier la situation des syndicalistes en Colombie, ainsi que la reconnaissance du caractère mixte de cet accord (c'est-à-dire de compétence communautaire et nationale), la Commission européenne persiste à vouloir le faire adopter et appliquer au plus vite.

Quant à l'Équateur et la Bolivie, qui avaient suspendus leur participation à ces négociations, ils ont ré-ouvert les discussions, face au risque de perdre leur accès préférentiel au marché européen dans le cadre de la réforme du SGP.

Plus d'informations ici : <http://www.fta-eu-latinamerica.org/>

- **Les négociations avec le MERCOSUR**, qui avaient été suspendues en 2004, ont repris en 2010 et se concentrent pour l'heure sur la dimension procédurale d'un potentiel accord. L'UE déplore toutefois la lenteur des discussions et souhaite entrer rapidement dans la phase d'échange des offres réciproques d'accès au marché.

Plus d'informations ici : <http://www.bilaterals.org/spip.php?rubrique24&lang=en>

- Dès 2011, prise de court par les révoltes arabes mais déterminée à faire feu de tout bois, l'UE s'est engagée dans un processus de négociation d'accords de commerce complets avec les **4 pays de la zone d'Agadir : Maroc, Tunisie, Égypte et Jordanie**. Ceux-ci sont déjà couverts par des accords d'association qui ont libéralisé tout le commerce des biens industriels. L'UE, arguant de sa responsabilité à soutenir les nouvelles démocraties en contribuant à leur insertion sur le marché mondial, souhaite désormais approfondir, par des négociations bilatérales, les dispositions sur l'agriculture, les services, les standards pour l'échange des biens agricoles et industriels, l'ouverture des marchés publics à la concurrence européenne ainsi que les droits de propriété intellectuelle. L'UE souhaite enfin la mise en place d'instruments de protection des investissements privés. Les mandats de négociation ont été approuvés par le Conseil des affaires étrangères en décembre 2011 et la phase informelle d'évaluation a débuté avec le Maroc, la Tunisie et la Jordanie. Elle devrait commencer avec l'Égypte en septembre 2012. Le Maroc offre selon l'UE des perspectives de conclusion à court terme, en particulier dans le secteur des services et des marchés publics où la demande européenne est forte.

Plus d'informations ici : <http://www.s2bnetwork.org/themes/eus-free-trade-agreements/dcftas.html>

- **Les négociations avec l'Ukraine** ont abouti à un accord de libre-échange complet en décembre 2011, dans le cadre d'un accord d'association plus large ; la signature formelle de cet accord d'association est espérée au plus vite. L'UE négocie également des accords d'association avec la Moldavie, la Géorgie, l'Arménie et l'Azerbaïdjan depuis 2010. Un mandat de négociation a enfin été adopté concernant le Kazakhstan et les négociations ont débuté mi 2011.

L'Union européenne a aussi établi des dispositifs de dialogue avec les USA (Groupe de travail de haut niveau sur l'emploi et la croissance) et la Chine (Dialogue économique et commercial de haut niveau), dans le cadre desquels se discutent la mise en place de mesures politiques et d'instruments susceptibles de favoriser les échanges commerciaux réciproques. Le Conseil économique transatlantique discute plus particulièrement de l'harmonisation des normes et des standards de part et d'autre de l'Atlantique, ainsi que des principes qui devront encadrer d'éventuelles négociations commerciales formelles.

Enfin les négociations pour des **Accords de partenariat économique** se poursuivent avec les régions ACP, à des stades différents :

- La région Caraïbes est la seule ayant signé un APE complet avec l'UE (ratifié par le Parlement européen en mars 2009 après un an d'application intérimaire).

- Dans la région Pacifique, deux APE ont été conclus avec la Papouasie-Nouvelle Guinée et Fidji, le premier ayant déjà commencé l'application provisoire. Même si les négociations se poursuivent au niveau régional, de nombreuses divergences demeurent, dans le domaine des biens industriels et de la pêche en particulier.

- Dans la région Afrique australe (SADC), le Botswana, le Lesotho, la Namibie, le Swaziland

et le Mozambique ont conclu un APE intérimaire en 2007, signé en juin 2009 à l'exception de la Namibie, mais ils ont suspendu le processus de ratification en 2010, en attendant le résultat des négociations régionales, largement dépendantes de l'Afrique du Sud.

- Quatre pays de la région Afrique orientale/australe, le Zimbabwe, Madagascar, les Seychelles et l'Île Maurice, ont entamé en mai 2012 la mise en œuvre d'un APE intérimaire signé en 2009.

- La région Afrique de l'Est a également conclu un APE intérimaire en 2007, mais de nombreux aspects restent en discussion avec l'UE pour parvenir à un APE complet.

- Le Cameroun a signé un APE intérimaire en 2009, qu'elle n'a pas encore ratifié toutefois. Les autres pays de la région Afrique centrale, à l'exception du Congo et du Gabon, commercent avec l'UE sous le régime « Tout sauf les armes » (EBA en anglais) au titre de PMA. Les négociations se poursuivent au plan régional.

- Les négociations se poursuivent avec la région Afrique de l'ouest.

L'UE, face aux résistances de plus en plus fortes des gouvernements de la zone ACP à conclure ces APE, va jusqu'à instrumentaliser ses mécanismes d'aide au développement. Dans le cadre de la réforme du Système généralisé des préférences (SGP) et du Règlement d'accès au marché (MAR), offrant tout deux des conditions préférentielles d'accès au marché européen, la Commission européenne a ainsi proposé la suppression de ces conditions préférentielles à tous les pays ACP n'ayant pas pris les mesures nécessaires en vue de la ratification des APE avant le 1er janvier 2014. Ces propositions ont finalement été refusées lors du vote au Parlement européen (respectivement en juin et septembre dernier), notamment grâce à la forte mobilisation des sociétés civiles. Mais, la victoire est loin d'être gagnée puisque les pays de la zone ACP se voient toujours suspendus à l'échéance du 1er janvier 2016 pour instaurer les dispositifs de ratification de ces APE sous peine de perdre leur accès préférentiel au marché européen.

Plus d'informations ici : [http://www.traidcraft.co.uk/get\\_involved/campaign/stop\\_epas](http://www.traidcraft.co.uk/get_involved/campaign/stop_epas)

<sup>1</sup> <http://www.bilaterals.org/spip.php?rubrique166&lang=en>

## **Quelles questions et perspectives d'actions communes pour les mouvements sociaux et citoyens ?**

Les mouvements sociaux et citoyens doivent traiter de nouvelles questions stratégiques, par exemple :

- Comment formule-t-on une critique de la politique commerciale européenne qui soit audible dans un contexte de crise mais qui prenne le contre-pied de projets de sortie de crise isolationnistes et xénophobes ? (A ce titre, voir par exemple le cas de l'ALE UE-Corée du Sud signé en 2010 mis en cause aujourd'hui car il impliquerait des délocalisations dans le secteur automobile mais qui très hypocritement reste la référence en matière de modèle d'accord de libre-échange pour l'UE<sup>1</sup>)

- Quelles alternatives de développement à moyen terme pouvons-nous proposer à la commercialisation de la rente extractive, qui demeure la seule perspective de court terme pour nombre de pays du Sud ?

- Comment renforcer les stratégies communes dans le cadre de l'UE alors que nous faisons face à des gouvernements aux positions fort différentes en matière de politiques commerciales, et donc des mouvements sociaux qui ne convergent pas forcément (pays scandinaves et saxons libéraux / pays du sud plus adossés à l'Etat et à la régulation / pays de l'est ultra-libéraux par exemple) ?

- Devons-nous renouveler notre analyse du multilatéralisme commercial et reprendre un travail collectif spécifique afin de les porter en complément des campagnes relatives aux négociations bi-régionales/bilatérales ?...

*Dans ce contexte, l'Aitec vous propose de se retrouver pendant une journée et demie (un séminaire d'une journée le 5/10 et une réunion stratégique le 6/10 matin) à l'occasion de la conférence « L'Europe et ses politiques commerciales au cœur de la crise mondiale ».*

Ce séminaire sera l'occasion :

D'actualiser notre cadre d'analyse du contexte géopolitique actuel (nouveaux rapports de force, avec montée en puissance des émergents et marginalisation de l'Europe) et en fonction mieux définir les stratégies de nos mouvements (quelles contradictions internes aux gouvernements exploiter ? Quelles alliances et nouvelles solidarités ? ...)

De mieux appréhender collectivement l'insertion de problématiques récentes et/ou transversales, telles que la justice écologique, le renforcement des DPI, la nécessaire transition démocratique face à une Europe confisquée par les lobbies des entreprises et technocrates, le contrôle du pouvoir des multinationales, parfois travaillées dans le cadre de campagnes ou collectifs spécifiques mais pas toujours...

De penser l'articulation de ces campagnes avec les revendications et cycles de mobilisation internationale nouveaux (révoltes arabes, indignés, étudiants...)

De renforcer le travail collectif sur les alternatives que nous pouvons promouvoir (par exemple le processus d'élaboration d'un mandat alternatif pour la politique commerciale et d'investissement de l'UE, voir ici: <http://www.alternativetrademandate.org/>)

De discuter la possibilité d'accroître le partage et la diffusion d'informations techniques, et mutualiser les efforts de traduction politique et de vulgarisation de nos connaissances sur les dossiers (y a-t-il un intérêt de la part des mouvements pour développer de nouveaux outils d'information sur les questions commerciales par exemple ?)

De développer des approches plus ancrées dans les luttes locales : quels points d'entrée pour ces campagnes qui apparaissent très souvent comme trop techniques / théoriques ?

#### **Sites de référence :**

- Réseau Seattle to Brussels - <http://www.s2bnetwork.org/>
- OWINS (Our world is not for sale) - <http://www.ourworldisnotforsale.org/>
- Bilaterals.org - <http://www.bilaterals.org/?lang=en>
- ATM Alliance (Alternative Trade Mandate) - <http://www.alternativetrademandate.org/>
- TNI (Transnational Institute)- <http://www.tni.org/work-area/trade-investment>
- CEO (Corporate Europe Observatory)- <http://corporateeurope.org/>
- AITEC (Association internationale des techniciens, experts et chercheurs) - <http://aitec.reseau-ipam.org/spip.php?rubrique150>  
<http://aitec.reseau-ipam.org/spip.php?rubrique230>

**SESSION PLÉNIÈRE :**  
ANALYSE DES NOUVELLES STRATÉGIES  
COMMERCIALES DE L'UE ET IDENTIFICATION  
DES ENJEUX POUR LA SOCIÉTÉ CIVILE

# LE CONTEXTE GÉOPOLITIQUE ET L'AGRESSIVITÉ DES POLITIQUES COMMERCIALE ET D'INVESTISSEMENT DE L'UE

Cette perspective historique de la crise actuelle s'inspire de l'analyse de Giovanni Arrighi, *The long twentieth century*, reprenant la perspective de Fernand Braudel de « la longue durée », articulante des cycles longs et des périodes de transition.

John Hilary  
*War on Want, Royaume Uni*

**La crise financière actuelle est le symbole d'une crise beaucoup plus profonde, à resituer dans l'histoire des cycles de l'accumulation capitaliste, dont 4 identifiés par G. Arrighi : L'empire génois (XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles), puis l'empire hollandais (XVIII<sup>e</sup>), suivi de l'empire britannique (XIX<sup>e</sup> siècle), et enfin l'empire américain (XX<sup>e</sup> siècle)<sup>1</sup>.**

Le dernier cycle est marqué par une emprise de plus en plus forte du secteur financier sur l'économie réelle (financiarisation de l'économie). Aujourd'hui, nous sommes dans une phase de transition entre l'Empire américain et un monde dominé par divers centres de pouvoirs, notamment le pouvoir des pays émergents (BRICS).

C'est la première fois en 500 ans d'Histoire que le leitmotiv n'est pas l'exportation des pays européens ni américains mais les exportations des BRICS.

**Sur la longue durée, c'est une remise en cause historique de l'hégémonie multi-séculaire de l'Ouest.**

Dans ce contexte, l'Europe est soumise à de très fortes pressions et vit actuellement un long processus de déclin (dont la crise de l'euro n'est qu'un symbole). L'Europe a perdu ses bases industrielles/manufacturières dans la plupart des pays. Elle n'a pas non plus de ressources naturelles (elle importe 90 % de son gaz, elle n'a pas de métaux précieux tels que les terres rares, nécessaires pour les nouvelles technologies). La crise actuelle met encore plus en évidence ce déclin du continent, qui ne va faire que s'aggraver.

Le contexte actuel se caractérise par cette montée en puissance des pays émergents du « Sud Global » ( « Global South ») ce qui, d'un point de vue historique, est un véritable phénomène positif.

Mais la question qui se pose aujourd'hui dans les pays du Sud est la suivante: est-ce la renaissance des bourgeoisies nationales, ou est-ce quelque chose de totalement différent, plus progressiste, issu du peuple du Global South contre le capitalisme du Nord et du Sud ?

Il est primordial aujourd'hui de considérer cette perspective historique pour élaborer et actualiser notre analyse, soulever les bonnes questions. Nous avons toujours parlé des divisions entre le Nord et le Sud, entre l'Europe et les pays en développement ...

**Or aujourd'hui cette distinction entre le Nord et le Sud, entre l'Est et l'Ouest, ou entre l'Europe et l'Asie, n'a plus aucun sens. Il faut penser en termes de peuples par rapport aux forces capitalistes au sein des différents pays , blocs. Et la crise de l'euro doit se comprendre ainsi.**

**C'est dans ce contexte particulier que l'UE augmente la pression en appliquant ses politiques d'austérité et de désespoir, conformément aux relations qu'elle a tissées avec les autres pays du monde, et qu'elle met en place des politiques qui ne pourront être que plus agressives.**

Nous savons bien que l'Europe a échoué dans ses politiques visant à attirer les capitaux étrangers, et une des raisons de cet échec sont les mobilisations que nous avons construites contre l'Organisation Mondiale du Commerce (avec un petit désaccord sur le texte introductif de l'Aitec car l'échec de l'OMC n'est pas seulement dû aux contradictions entre États mais aussi aux mobilisations que nous avons su construire). Ce sont nos alliances avec les négociateurs des pays en développement, les mouvements sociaux du monde entier, nos dénonciations de l'inclusion de nouveaux secteurs à la libéralisation (notamment les questions de Singapour), qui ont réussi à bloquer en partie l'offensive massive de libéralisation. Nous avons réussi à bloquer certaines des avancées que l'UE poussait pour la libéralisation des services. Et l'UE, qui aurait vraiment souhaité que ce processus de libéralisation soit achevé dans un cadre multilatéral, a dû reculer et se rabattre sur les négociations bilatérales et bi-régionales - même si aujourd'hui cette

<sup>1</sup> <http://multitudes.samizdat.net/Giovanni-Arrighi-The-Long>

multiplication des négociations bilatérales et bi-régionales devient un obstacle pour unir nos forces et suivre l'avancée de ces négociations.

## Les nouvelles difficultés face aux négociations bilatérales

Nous ne pouvons plus jouer sur notre alliance avec les gouvernements des pays en développement puisque l'UE, menée par la Commission européenne, négocie directement avec le gouvernement de ces pays (l'Inde, la Corée du Sud, ...). Nous ne pouvons nous appuyer que sur notre alliance avec les mouvements sociaux de ces pays, avec les forces du bas. **On retrouve la division non pas Nord/Sud, mais la division entre mouvements sociaux et forces progressistes du Nord et du Sud contre les forces capitalistes désormais alliées du Nord et du Sud. Et c'est dans ce sens que nous devons développer notre résistance en Europe, nos mobilisations contre les politiques commerciales de l'UE.**

## Quels défis pour les mouvements européens dans ce contexte?

Une des réalités pour nous en ce moment en Europe, c'est que la politique commerciale européenne n'est pas la principale préoccupation, pas la principale menace. La principale préoccupation, ce sont les programmes d'ajustement, les politiques d'austérité contre lesquels toutes les forces sociales sont mobilisées.

Or le contexte est très différent dans les pays du Global South où l'on voit, par exemple en Inde, de très fortes mobilisations contre les négociations de l'accord de libre-échange (ALE) entre l'UE et l'Inde. Les populations indiennes voient clairement les lourdes menaces que font peser la libéralisation du secteur de la vente au détail pour les petits commerçants. Mais en Europe nous n'avons pas ce type de menaces, elles ont déjà fait leur travail et les effets sont déjà là (ex : hôpital privé en Angleterre détenu par une firme suédoise). Il faut se battre pour récupérer notre espace ! **Les menaces en Europe ne viennent plus du commerce international, elles viennent de l'enfermement du pouvoir politique.**

**Les mobilisations que nous devons mener contre les politiques commerciales doivent se faire d'abord sur l'échelon politique, contre la confiscation du pouvoir au service du capital.** Nous devons expliquer que les accords commerciaux sont un des leviers de la confiscation du pouvoir par le capital, que les programmes d'austérité sont un autre levier au service de la défense des intérêts du capital.

**Les agendas concernant les politiques commerciales, les plans d'austérité, ... ne sont pas différents.** Ils reposent sur la même logique de confiscation du pouvoir au service du capital et c'est cela qu'il faut combattre en Europe. Nous devons unir la lutte contre les politiques commerciales et celle contre les plans d'austérité en s'appuyant sur notre analyse politique de la situation. **Les arguments techniques sur chacun des sujets ne vont pas nous servir, nous devons produire une analyse politique de la situation et c'est ce combat contre le pouvoir politique en place qui nous permettra de gagner la victoire contre les accords de libre-échange.** C'est d'ailleurs ce qui s'est passé en Amérique latine : c'est le changement de pouvoir en place qui a permis de faire échouer certains accords de libre-échange, et non pas une bataille sur un accord de libre-échange en particulier. Nous devons prendre l'exemple.

# CONTEXTE ET ÉTAT DES LIEUX DES NÉGOCIATIONS CLOSES OU EN COURS

L'Union européenne a toujours été très agressive en matière de politique commerciale, comme en témoignent les politiques menées dans les années 1990. C'est d'ailleurs l'UE qui a lancé le Cycle du Millénaire pour le développement, le cycle de Doha, dont le programme était d'élargir le champ de compétence de l'OMC à d'autres secteurs (investissement, services publics...). Ce cycle a échoué et, voyant cet enlisement, l'UE a lancé à partir de 2004-2005 une campagne de négociations bilatérales, toujours en cours. Mais à cette époque (années 90), personne n'avait vraiment prévu la montée en puissance des pays émergents. En 2000, lorsque je discutais avec le gouvernement belge, la Belgique était la 10ème puissance mondiale, devant la Chine ! Aujourd'hui, la Belgique est toujours 10ème, mais la Chine est désormais la 2ème puissance commerciale mondiale...

Marc Maes  
11.11.11, Belgique

**Or la montée en puissance des pays émergents** change considérablement la donne et a conduit à des changements de stratégie importants, phénomène auquel s'ajoutent **l'épuisement des ressources** (insuffisance des terres, des ressources en eau...) et les catastrophes environnementales (changements climatiques, destruction de la biodiversité...).

Dans ce contexte, **la stratégie commerciale de l'UE se caractérise par 2 traits majeurs :**

- « *Trade as you can* » (Commerce autant que tu peux), ou autrement dit « essaye de t'accaparer autant de ressources que possible » : cette stratégie consiste à s'assurer que les entreprises européennes aient accès aux matières premières, aux terres, aux ressources en eau etc situées ailleurs.

- « *If you can't bite, enjoy it* » (Si tu ne peux pas te battre, profite-en), autrement dit si vous ne pouvez pas faire face à la concurrence des pays émergents, il faut s'assurer que vous soyez présents dans ces pays émergents, c'est-à-dire s'assurer que les entreprises européennes peuvent entrer dans ces pays, pas forcément pour acheter ou vendre, mais pour produire sur place en profitant des bas salaires et de la croissance.

**Dans le cadre de la politique commerciale de l'UE, il ne s'agit plus désormais de vendre les produits européens, mais de modifier les réglementations intérieures des pays émergents et des pays en développement afin de permettre aux entreprises européennes de faire ce qu'elles veulent sur ces territoires.** Autrement dit, il s'agit de pousser à la réforme des réglementations intérieures et plus largement de l'organisation des sociétés. En effet, aujourd'hui le secteur le plus porteur et le plus intéressant pour l'UE est celui des services, qui inclut les banques, les transports... mais également les services publics. Or changer les réglementations concernant les services publics c'est aussi changer les règles d'organisation de la société, de la solidarité entre les générations, l'éducation ...

Les accords de libre-échange sont désormais de plus en plus vastes, avec davantage de champs couverts. Par exemple l'Accord de partenariat économique (APE) entre l'UE et les Caraïbes (Cariforum) est un document de 2000 pages ! C'est un catalogue de mesures et d'obligations à prendre par les pays signataires. Ces accords sont de véritables programmes de restructuration, à l'image des programmes d'ajustement imposés par la Banque Mondiale, le Fonds Monétaire International ... Aujourd'hui, quand on parle d'accords commerciaux, on parle de réformes économiques qui sont imposées aux pays en développement pour assurer la poursuite des bénéfices des entreprises !

A Bruxelles, il existe un groupe de lobbyistes très important pour faire pression sur les gouvernements européens. Ils organisent des réunions durant lesquelles ils expliquent leurs exigences, en présence de la Commission européenne (CE). Ces dernières années, ils ont beaucoup insisté sur les « **chaînes de production mondiales** ». Ils expliquent à la CE qu'il ne s'agit plus d'aller vendre leurs produits et d'aller chercher leurs matières premières dans les autres pays ; il s'agit désormais pour les entreprises européennes de pouvoir entrer dans ces pays, d'importer les intrants dont elles ont besoin, de faire la première partie de l'assemblage sur place, puis de transférer ces produits dans un autre pays en développement pour importer et ajouter de nouvelles choses à la fabrication du produit. Après avoir fait plusieurs fois le tour du monde, les produits finaux peuvent être envoyés en Europe, aux États-Unis ou sur d'autres marchés de consommation.

**Nous sommes face à une véritable stratégie globale : les idées, le design sont pensés en Europe, puis la production et la vente se font n'importe où, et les profits reviennent en Europe. Pour cela, la priorité pour l'UE est de protéger la propriété intellectuelle ainsi que les investisseurs européens, et de s'assurer qu'ils peuvent aller n'importe où.**

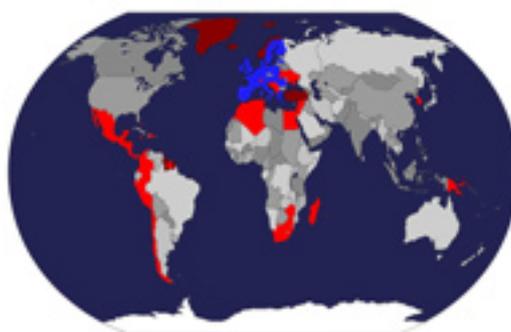
La question derrière ces développements est : est-ce que la politique commerciale de l'UE va permettre la création d'emplois et de profits ici en Europe ? Ou est-ce que cela va permettre le maintien des profits des entreprises dans les zones aux réglementations, fiscalités etc les plus basses ? Aujourd'hui, lorsqu'elle définit sa politique commerciale, la Commission travaille-t-elle pour l'Europe, pour les populations européennes, ou pour les entreprises capitalistes, entités mondialisées, qui ont des stratégies globales (et non pas européennes) ? C'est bien de cela dont nous devons avoir peur : **la Commission européenne travaille aujourd'hui à ce que les entreprises mondialisées échappent à tout contrôle des gouvernements nationaux. Nous sommes en train de creuser notre propre tombe !**

Concernant le lien entre les politiques commerciales de libre-échange et la crise

**Dans les discours dominants, la libéralisation du commerce paraît toujours bien quelque soit la situation** (preuve qu'il s'agit bien d'un dogme et non d'une réalité !). Quand l'économie se porte bien, il faut libéraliser pour maintenir la dynamique ; quand il y a une crise, il faut libéraliser pour sortir de la crise ; quand il y a des problèmes environnementaux, il faut libéraliser pour permettre la libre circulation des biens et services environnementaux ; quand on doit lutter contre le changement climatique, il faut davantage libéraliser pour permettre aux nouvelles technologies de circuler ; quand il y a une abondance des produits agricoles sur les marchés, il faut davantage libéraliser pour permettre à tout le monde de vendre ses produits ; quand il y a des pénuries sur les marchés agricoles, il faut aussi libéraliser pour que tout le monde ait accès à l'alimentation... C'est toujours la même histoire. Et aujourd'hui, l'excuse pour libéraliser, c'est la crise : il faut libéraliser davantage pour sortir de la crise. Autrement dit, ceux qui sont derrière la stratégie de l'UE utilisent tout et n'importe quels arguments disponibles pour servir leur cause.

Cartes faisant l'état des lieux des négociations :

#### L'UE et ses ALE et UD (Union douanière)



en bleu, les pays de l'UE

en marron, les pays avec lesquels l'UE a une Union douanière

en rouge les ALE conclus

On constate :

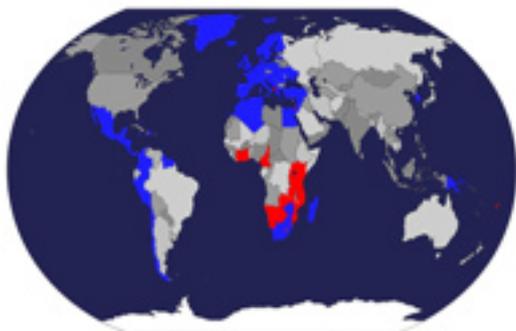
- Pas mal d'avancées en Amérique latine.
- Quelques accords en Afrique.
- Peu d'accords en Asie.

=> Pas grand chose pour l'instant – les négociations bilatérales prennent du temps.

Historique de ces ALE :

- Premiers accords avec les pays d'Afrique du Nord ne concernent que les marchandises, et pas l'agriculture.
- Les accords avec l'Afrique du Sud intègrent quant à eux l'agriculture.
- Les accords avec le Mexique et le Chili sont plus « complets » (au sens où ils couvrent davantage de champs).
- Et les derniers accords avec la Corée du Sud et le Cariforum sont des accords encore plus complets, incluant les services, les droits de propriété intellectuelle (DPI), les marchés publics ...

## ALE conclus et APE intérimaires

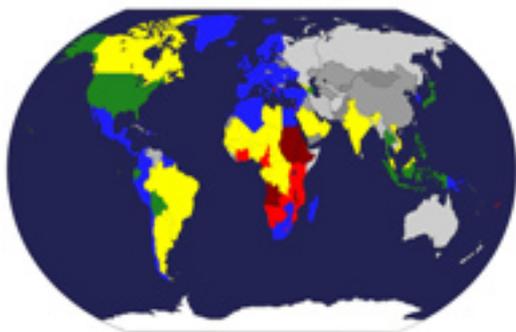


en bleu, l'UE et tous les ALE conclus

en rouge, les APE intérimaires paraphés par les pays africains (certains sont déjà signés, d'autres ratifiés)

=> On constate que la stratégie de l'UE sur les Accords de Partenariat Economique avec les pays ACP n'a pas bien fonctionné.

## ALE conclus, APE intérimaires, négociations en cours et projetées



en jaune, ont été ajoutées les négociations en cours

en vert les négociations projetées

=> On constate les efforts déployés par l'UE pour démultiplier ces ALE

- Négociations avec le Mercosur : lancées en 2000, suspendues en 2004, relancées en 2010, mais qui piétinent toujours aujourd'hui.

- En Afrique, en jaune les pays qui sont encore en train de négocier les APE, mais sans garantie que cela aboutisse vraiment.

- Négociations avec l'Arabie Saoudite et les pays du Golfe : elles ont été lancées depuis 20 ans déjà ! Elles sont toujours bloquées, notamment sur la question des taxes aux exportations.

- Négociations avec l'Inde : lancées en 2007 et toujours en cours. Grands enjeux par rapport à ces négociations et fin 2012 de grosses grèves en Inde, et même très forte déstabilisation (quasi démission) du gouvernement face à la libéralisation du secteur de la distribution<sup>1</sup>.

- En Asie : lancement de négociations avec le Vietnam, et négociations en cours avec la Malaisie et Singapour dans le contexte de négociations avec l'ASEAN (Association des nations de l'Asie du Sud-Est).

- Négociations en cours également avec certains pays voisins du Caucase.

- Nouveauté : négociation avec le Canada (premier ALE avec un pays « riche », pays industriel) lancée en 2009 (jusqu'à présent négociation avec les pays en développement, or désormais ouverture de négociations avec les pays industriels).

=> On constate également que l'Asie (groupe ASEAN + Japon) et l'Amérique du Nord (États-Unis) sont les nouvelles cibles de l'UE (Cf. en vert sur la carte ci-dessus les négociations projetées)

- A noter qu'avec l'Iran et l'Irak, se négocie un accord de coopération qui intègre des clauses sur les échanges commerciaux

- Avec la Chine et la Russie, l'UE pousse pour des accords beaucoup plus larges. Concernant la Chine, l'UE n'ose pas négocier un ALE car la Chine est trop compétitive dans de nombreux domaines, mais par contre elle veut négocier un accord sur la libéralisation et la protection des investissements.

Conclusion :

**Presque tout le monde est désormais couvert par la politique commerciale de l'UE. Il faut donc suivre tout cela de près, mais notons que les négociations n'avancent pas aussi vite que ce que voudrait la Commission européenne ou les entreprises.**

<sup>1</sup> Cf. Article AITEC, publié en novembre 2012, Le mutisme de l'Europe sur les mobilisations de masse en Inde n'est pas anodin !, disponible ici : <http://aitec.reseau-ipam.org/spip.php?article1308>

# LE POUVOIR ACCORDÉ AUX MULTINATIONALES À TRAVERS CES ACCORDS DE LIBRE-ÉCHANGE ET D'INVESTISSEMENT

Peter Fuchs  
*Powershift, Allemagne*

Je dois souligner le titre de mon intervention « Ils sont 20, nous sommes des milliards ! » : malheureusement, c'est bien souvent l'inverse (1 million de personnes à Berlin pour suivre le marathon, mais seulement 400 personnes pour une manifestation!). Mais dans un sens, c'est vrai, ces accords défendent les intérêts de quelques petits groupes alors qu'ils affectent la vie de millions de personnes !

Je voudrais saluer les victoires (nombreuses) des forces sociales sur la transition énergétique, et revenir sur la poursuite [devant des tribunaux d'arbitrage Etat-investisseur] de certaines de ces victoires par les entreprises, par le biais des droits accordés dans les accords d'investissement, en présentant le cas Vattenfall contre l'Allemagne.

Le message principal de mon intervention se résumerait à ceci : **« Les décideurs politiques d'Allemagne, de France... confient aux entreprises et à leurs avocats le dangereux pistolet pour combattre les victoires démocratiques des peuples ! »**

## Le cas Vattenfall contre l'Allemagne

<sup>1</sup> Happ, Richard, publié en août 2011, „Hilfe, ich werde enteignet!“ disponible ici : <http://www.gtai.de/GTAI/Navigation/DE/trade,did=155012.html>

Le célèbre avocat allemand Docteur Happ publie un texte pour le gouvernement allemand, intitulé « Help, I'm being expropriated ! » (« Au secours, on m'exproprie ! »)<sup>1</sup>. Il s'agit d'une magnifique publication pour les multinationales allemandes implantées dans les pays en développement. Le message principal de cette publication se résume ainsi : « Ne vous inquiétez pas des risques politiques et des possibles expropriations, nous pourrions de toute façon vous défendre grâce aux accords d'investissement ». Cet avocat représente aujourd'hui l'entreprise suédoise Vattenfall qui a déposé un recours contre l'Allemagne. La politique d'investissement se réinvente chez nous, en Allemagne (et nous en subissons désormais directement les conséquences). L'Allemagne est le pays champion des accords d'investissement. Or ces accords d'investissement accordent le droit, et le droit exclusif, aux multinationales de poursuivre un gouvernement démocratique devant des cours internationales d'arbitrage s'ils estiment que leurs profits ont souffert de mesures prises par ce gouvernement (ce qui est considéré comme une forme d'expropriation « indirecte »).

J'invite à lire ce papier qui revient en détail sur ce cas<sup>2</sup> : [http://www.s2bnetwork.org/fileadmin/dateien/downloads/Vattenfall-ICSID-case\\_v2.pdf](http://www.s2bnetwork.org/fileadmin/dateien/downloads/Vattenfall-ICSID-case_v2.pdf)

<sup>2</sup> Bernasconi-Osterxalder, Natalie et Hoffman, Rhea Tamara, publié en juin 2012, The German Nuclear Phase-Out Put to the Test in International Investment Arbitration ?

**Dans les grandes lignes, voici l'exemple présenté par cette étude :** l'entreprise Vattenfall a déjà poursuivi en 2009 le gouvernement allemand devant un tribunal d'arbitrage international contre une réglementation environnementale portant sur les obligations en matière de qualité des eaux sur les centrales à charbon à Hambourg-Moorburg. Vattenfall a utilisé ses droits d'entreprise étrangère pour poursuivre le gouvernement allemand auprès du tribunal international d'arbitrage CIRDI [Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements], à Washington, contre cette réglementation environnementale. Ce cas a été résolu par un compromis entre les parties et la réglementation environnementale poursuivie a été affaiblie. Le deuxième cas Vattenfall est actuellement en cours d'instruction, et l'on parle désormais de plus de 700 millions d'euros demandés par Vattenfall au titre d'indemnités ! Et d'après les dernières informations reçues -mais non confirmées à ce jour par les autorités-, il s'agit même de beaucoup plus : 3,7 milliards d'euros en compensation de la décision du gouvernement allemand de cesser la production d'énergie nucléaire sur son territoire, et par conséquent la cessation des activités de Vattenfall dans le domaine de l'énergie nucléaire ! La décision d'arrêter la production d'énergie nucléaire en Allemagne, au lendemain de la catastrophe de Fukushima, fait partie d'un large consensus social en Allemagne gagné suite à de longues batailles depuis des décennies contre le pouvoir nucléaire. Et quelle que soit notre opinion sur l'énergie nucléaire, il s'agit d'une décision démocratique prise suite à de longs et équitables débats. Mais les entreprises disent « Non, cette décision affecte mes intérêts, mes profits futurs, mes investissements, je vais poursuivre cette décision ». **Et clairement, on voit comment les entreprises de l'énergie nucléaire peuvent utiliser ces mécanismes internationaux d'arbitrage pour combattre une décision prise démocratiquement, ainsi que socialiser le coût de cette décision !**

## **J'en viens à mon deuxième point : Qui confère ce droit aux entreprises ? Par quelle politique ?**

Ce sont d'abord les décideurs politiques, et derrière eux les groupes de pressions (lobbies) des entreprises qui poussent pour l'adoption de ces règles. Mais c'est aussi l'ensemble du discours dominant qui appuie cette politique. Par exemple, les professeur-e-s d'université soutiennent ces accords d'investissement et défendent ces droits exclusifs accordés aux entreprises multinationales.

Autre acteur derrière cette politique d'investissement : les cabinets d'avocat d'affaire<sup>1</sup>. Ces acteurs, qui guident la politique d'investissement, continuent à pousser ces accords d'investissement incluant des clauses d'arbitrage Etat-investisseur, y compris dans les nouveaux accords projetés (avec la Chine, avec les États-Unis ...). Pourquoi ? Je ne crois pas que les États-Unis ou l'Europe aient des systèmes judiciaires corrompus, mais ces mesures permettent de poursuivre les réglementations de l'extérieur !

<sup>1</sup> CEO, TNI, publié en novembre 2012, Les profiteurs de l'injustice, disponible ici : <http://corporateeurope.org/fr/publications/les-profiteurs-de-l-injustice>

## **Enfin, mon troisième point pour conclure : Que pouvons-nous faire par rapport à cela ?**

Comme nous pouvons le voir dans les cas Vattenfall (que ce soit sur les politiques énergétiques ou les implications en matière de réglementations environnementales), c'est un domaine où quasi toutes les questions sociales, environnementales, sanitaires etc., à tous les niveaux (national, local etc.), peuvent être affectées. Nous devons utiliser ces cas pour sensibiliser les décideurs politiques non spécialistes des politiques économiques aux menaces que représentent ces accords. **En ce sens, il nous faut lier le combat que nous menons pour la transition énergétique ici en Allemagne et plus largement en Europe, avec celui contre la politique commerciale et d'investissement internationale, et montrer notre solidarité avec les populations du Bangladesh, d'Uruguay, d'Argentine..., qui subissent les poursuites de nos entreprises dans leur pays.** Jusqu'à présent nous n'étions pas très solidaires de ces luttes là-bas et, dans un sens, le cas Vattenfall et le fait que nous subissions directement chez nous les effets de cette politique vont nous permettre de développer davantage de solidarités autour de ces luttes.

**Nous devons par ailleurs défier le discours dominant, y compris ici en France, et exposer publiquement les pratiques des entreprises et des cabinets d'affaires auprès du grand public** (collusion entre les milieux d'affaire et de la politique).

Et enfin, nous devons **pousser pour des alternatives et faire pression sur nos gouvernements pour qu'ils cessent de négocier ces accords d'investissement et ces clauses d'arbitrage Etat-investisseur.**

Aujourd'hui, plusieurs débats intéressants émergent sur d'autres politiques d'investissement (par exemple en Afrique du Sud avec une remise en cause des clauses d'arbitrage Etat-investisseur, ou encore en Amérique latine dont les pays sont sortis de ces accords).

Il y a donc des opportunités que nous pouvons saisir pour défier cette politique d'investissement.

Pour conclure, je répéterai mon message principal : « Les décideurs politiques d'Allemagne, de France et d'Europe, sont en train de donner aux multinationales ce dangereux pistolet. Enlevons leur cette arme ! »

# LES ACCORDS DE LIBRE-ÉCHANGE ET D'INVESTISSEMENT NÉGOCIÉS ENTRE LA RÉGION ASEAN<sup>1</sup> ET L'UE ET L'ACCORD DE PARTENARIAT TRANS-PACIFIQUE (TPP) AVEC LES ÉTATS-UNIS

Jacques-Chaï Chomthongdi  
*Focus on the Global South,  
Thaïlande*

<sup>1</sup> Association des nations de l'Asie du Sud-Est

Dans la région, la Chine apparaît clairement comme le pouvoir dominant, avec derrière elle l'Inde, deux puissances ayant une très forte influence dans la région. Mais dans le même temps, nous avons le réengagement de deux puissances : l'Europe et les États-Unis.

Depuis quelques années, la stratégie des États-Unis est claire : elle s'oriente vers l'Asie et le Sud-Est asiatique, et l'un des instruments-clés utilisés pour cela est la négociation de l'accord de partenariat Trans-Pacifique (TPP). L'UE, de l'autre côté, s'engage de manière très active dans plusieurs négociations commerciales : l'ALE avec la Corée du Sud est déjà conclu, l'ALE UE-Inde est quant à lui bien avancé, et des négociations entre l'UE et les pays de l'Asie du Sud-Est asiatique se poursuivent.

## **Quelles sont les conditions de ces négociations? Quelles sont les dimensions clés de ces négociations?**

### Le cas de l'accord de partenariat Trans-Pacifique (TPP)

Pourquoi est-ce si important, alors que cela se passe loin de l'Europe ?

D'un certain point de vue, ces deux négociations menées en parallèle (avec l'Europe d'un côté et les États-Unis de l'autre) conduisent à une relance du cadre multilatéral même si les discussions au sein de l'OMC restent bloquées. Les pays concernés par le TPP sont : États-Unis, Australie, Brunei, Chili, Malaisie, Nouvelle-Zélande, Pérou, Singapour, Vietnam. Et des pays ont rejoint le processus de négociation (parties intégrantes) : Canada, Japon et Mexique, soient les économies majeures autour du Pacifique.

En parallèle, les pays asiatiques concernés par le TPP sont également en train de négocier avec l'UE. De même, l'UE négocie avec les pays nord-américains concernés par le TPP (Cf. négociation avec le Canada). Et si toutes ces négociations aboutissent, on voit bien que tous ces pays seront désormais liés par ces accords.

**D'un côté, les négociations bilatérales peuvent apparaître comme allant dans tous les sens, de manière désordonnée et dénuée de cohérence. Mais en analysant de plus près, cela apparaît comme ayant une logique claire : des accords qui ont la même approche, les mêmes exigences, les mêmes règles, conduisant ainsi à aller vers un système global, sans que l'OMC ne bouge. Ce mouvement concerne également l'Europe.**

Les négociations sur le TPP ont débuté en 2005 avec le Brunei, le Chili, la Nouvelle-Zélande, et Singapour sans les États-Unis (pour aller plus vite dans ces négociations). Ce n'est qu'en 2008 que les États-Unis ainsi que d'autres pays dont l'Australie, le Pérou et le Vietnam ont rejoint les négociations. Aujourd'hui, ce sont désormais les États-Unis qui dominent ces négociations intégrant maintenant neuf pays. Le Mexique et le Canada devraient rejoindre les négociations à la fin de cette année (2012).

Le plan initial était de conclure ces négociations d'ici fin 2012 mais, étant donné que seuls certains chapitres avaient alors été conclus, cette échéance a été reportée à plus tard. Or ce n'est que lorsque les chapitres sont conclus qu'apparaissent clairement les menaces. Par exemple, concernant le secteur des petites et moyennes entreprises dont le chapitre vient d'être conclu, on constate qu'aucune clause de sauvegarde ou clause de traitement préférentiel n'a été intégrée pour ce secteur particulier.

Les questions clés dans ces négociations :

- Abaissement des tarifs douaniers (par exemple, suppression des droits de douane sur les produits américains qui entrent au Vietnam)
- Suppression des taxes à l'exportation (même chose dans le cadre des négociations avec l'UE), ce qui permettra notamment l'exportation de matières premières vers les États-Unis sans aucune restriction. Mais les subventions agricoles aux États-Unis ne seront pas pour autant supprimées
- Privatisation des services très large (électricité, hôpitaux, services de santé, d'éducation,

mais également vente au détail, etc.). Au sein de l'OMC, on a recours à l'approche dite par « liste positive » (i.e. liste des services que l'on accepte de libéraliser – par exemple les services financiers –, et ce qui n'apparaît pas sur cette liste reste sous contrôle). Or dans ces négociations est adoptée l'approche dite par « liste négative », autrement dit, tout est réputé libéralisable sauf ce qui figure sur cette liste d'exclusion.

- Sur le secteur des investissements, même approche poussant à une libre circulation maximale des capitaux ainsi qu'à une protection maximale des droits des investisseurs (cf. l'intervention de Peter Fuchs),

- L'accès à l'ensemble des marchés publics

- Le renforcement des droits de propriété intellectuelle (une des questions les plus délicates) que ce soit dans les secteurs de l'agriculture ou des systèmes de santé notamment sur la question de l'accès aux médicaments. Certaines mesures tolérées sous le système de l'OMC, telle que la possibilité de produire des formes génériques de médicaments, seront désormais interdites si l'accord TPP entre l'Asie et les États-Unis est conclu. Une campagne contre le renforcement des régimes de droits de propriété intellectuelle (DPI) est en cours.

### **Retour sur l'état des lieux des négociations du TPP :**

La dernière table de négociation s'est tenue en septembre 2012, la prochaine aura lieu en Nouvelle-Zélande. Les choses avancent très vite même s'il s'agit d'une négociation très large. Or, une fois conclu, cet accord de libre-échange très large affectera également certains pays en dehors de cet accord étant données les relations commerciales entre les pays. Par exemple, la Thaïlande ou l'Indonésie se verront directement touchées : même si elles ne sont actuellement pas incluses dans cette négociation, elles le seront par le biais de l'ALE qui les lie à la Malaisie et au Vietnam - tous deux parties prenantes du TPP- dans le cadre de l'ASEAN.

### **Les négociations entre l'UE et l'ASEAN**

L'UE a échoué à négocier avec le bloc de l'ASEAN et négocie désormais de manière bilatérale avec Singapour, avec la Malaisie, plus récemment avec le Vietnam, et prochainement avec le Brunei, la Thaïlande, les Philippines et très probablement avec le Myanmar.

Il existe une étude d'impact sur l'ALE UE-ASEAN, mais celle-ci est désormais obsolète car elle a été effectuée avant la crise de la zone euro. Il est clair que les bénéfices des pays de l'ASEAN issus de l'augmentation de leurs exportations vers le marché européen sont aujourd'hui beaucoup plus faibles. Pourtant, ces pays continuent à négocier dans les mêmes termes ces accords, sans nullement tenir compte de cette question. Ils se maintiennent dans la croyance qu'ils ont besoin de ces accords – avec les États-Unis et avec l'Europe – pour augmenter leurs exportations au bénéfice de leurs économies, mais sans aucune preuve tangible. Face à cela, de nombreuses mobilisations ont lieu actuellement en Asie contre ces négociations.

### **Mobilisations très importantes contre ces négociations : Comment la société civile et les mouvements sociaux réagissent contre cette situation en Asie ?**

L'UE a lancé les discussions concernant le « scoping exercice », c'est-à-dire l'étape d'identification des secteurs-clés que cet accord devra couvrir (selon les souhaits de chacune des parties prenantes). Mais de fait, ce processus ouvre la quasi totalité des secteurs aux négociations ; autrement dit, cette négociation préalable déterminera quasi intégralement les termes de la négociation finale.

A ce stade, deux domaines préoccupent très fortement les mouvements sociaux en Asie :

- **Le renforcement des régimes de DPI**, et en particulier les menaces que représentent ces mesures pour les systèmes de santé et d'accès aux soins

- **La protection des investisseurs** : les accords d'investissement conclus auraient un large impact dans la région du fait des accords d'investissement bilatéraux déjà conclus avec certains pays d'Europe du Sud. Nous savons déjà que ces accords sapent les capacités des gouvernements à protéger l'intérêt général. Les régulations sociales et environnementales seront encore plus fragilisées par les droits accordés aux investisseurs étrangers.

# LES NÉGOCIATIONS COMMERCIALES ENTRE L'UE ET LES PAYS DE L'ACCORD D'AGADIR ET LES MENACES POUR LES DROITS DES PEUPLES DE CES PAYS

Ghazi Hidouci  
Co-président de l'Aitec, France

Tout d'abord, je tiens à remercier les intervenants et la qualité du travail effectué par les organisations du réseau européen Seattle to Brussels, S2B<sup>1</sup>, qui font un travail de décryptage très important par rapport à la complexité de ces accords commerciaux et d'investissement.

<sup>1</sup> <http://www.s2bnetwork.org/>

Je m'intéresserai quant à moi à la région du Maghreb et aux négociations commerciales lancées dans ces pays. Le travail dans cette région risque d'être encore plus complexe en raison d'un certain nombre de facteurs nouveaux :

- **le recul européen rend l'Europe encore plus agressive et expéditive** dans ses méthodes, et encore plus « désagréable » dans ses relations avec les pays arabes. L'Europe agit de manière encore plus agressive que les États-Unis dans la région.

- **la situation dans ces pays** - ce que l'on appelle « les révolutions arabes »-, avec une demande incontestable pour des changements de régimes (remplacement des régimes traditionnels par d'autres formes de gouvernement). Mais les États-Unis et l'Europe n'y sont clairement pas très favorables.

Je vous propose d'abord de faire **un retour sur le cas de la Grèce** :

Depuis 1920, à la fin de l'Empire Ottoman, les grandes puissances de l'époque (essentiellement la France et l'Angleterre) décidèrent de faire de la Grèce le pays méditerranéen le plus proche de la pensée occidentale et de la vision économique et commerciale de l'Occident.

Qu'ont-ils fait alors par le biais de leurs accords commerciaux ?

Premièrement, **ils ont ouvert la porte aux possibilités financières, ce que j'appelle les « possibilités d'endettement »**. Dès le début, cela a été très puissant, et les grandes banques étrangères sont entrées dans les mécanismes de la dette.

À la fin de la seconde guerre mondiale, c'est l'Angleterre elle-même qui s'est directement impliquée en Grèce. À cette période d'importants moyens financiers – des moyens d'endettement – sont donnés aux Grecs afin que le niveau de vie en Grèce devienne suffisamment intéressant pour en faire un objectif important de commerce pour l'Europe et ses exportations.

Mais, parallèlement à la mise en place de ce système d'endettement et d'ouverture commerciale, **un effort important a également été déployé pour que l'institution politique grecque ressemble le plus possible aux institutions politiques de l'Europe**. Dès le début on a vendu aux Européens la pensée politique grecque comme bonne pensée – on importe la pensée grecque, on la galvanise en Europe puis on la réexporte en Grèce .

**Voilà les 2 grandes conditionnalités à respecter (de manière très schématique) : la première, on donne les moyens financiers et on impose l'ouverture commerciale, et la deuxième, on vend la Constitution telle qu'on la pense en Europe**. Aujourd'hui, nous pouvons en parler sans problème car nous connaissons le résultat de ces cinquante dernières années, dont les dernières années d'intégration européenne. Ce résultat bien sûr, c'est l'échec économique ; l'ouverture commerciale et l'endettement ne sont pas des politiques possibles en Grèce. **Il est clair qu'il faut changer de cap et c'est en grande partie notre travail d'aujourd'hui**.

Le deuxième résultat, c'est qu'institutionnellement on observe que la Grèce n'a pas changé. Comme le disent méchamment les Allemands européens, les Grecs ont pris l'argent, ils ont spéculé sur cet argent, ils ont créé une situation d'horreur sur le plan des patrimoines immobiliers, ils ont sorti cet argent dans les pays du Moyen-Orient, en ont fait des sociétés commerciales essentiellement de transport, mais ils n'ont pas fait grand chose en matière d'économie grecque. On connaît les résultats sur le plan de l'économie, du chômage, etc.

La conclusion c'est que le système – celui du meilleur élève – ne fonctionne pas.

Alors imaginez ce que cela va être pour les pays arabes à côté. Le problème est extrêmement important. Ce n'est pas la peine de faire des efforts sur le plan institutionnel et politique. C'est la première question qui se pose à nous, qui est très importante mais qui manque

encore – je crois – dans nos analyses. **On ne peut pas parler de ces peuples, de la manière dont ils voient ces réalités sociales, de la manière dont ils pensent leur stratégie politique, sans les étudier attentivement.** L'Europe ne peut pas « vendre » [imposer ces conditions] à des peuples qu'elle ne connaît pas, surtout en leur disant « Faites ce que nous faisons ». **Les transformations politiques qui se posent aujourd'hui doivent davantage nous interroger.** Est-ce qu'il faut que le Maroc évolue pour qu'il connaisse dans 40 ans la situation de la Grèce aujourd'hui ? Est-ce que l'Égypte va évoluer de la même manière ? Ce sont de vraies questions qu'il me semble important de souligner.

**La seconde question c'est le danger aujourd'hui de l'évolution arabe.**

Tout d'abord, cette agression européenne a quand même un effet négatif extrêmement important. On ne peut plus accepter cela, c'est ce que nous voyons déjà en Tunisie : dès qu'on a demandé aux Tunisiens leur avis sur ce qui se passait, ils ont clairement dit qu'il fallait que les conditions d'exportation changent. Par exemple dans le secteur du textile : les grèves ont commencé là-dessus.. Mais aujourd'hui la question de la balance des paiements en Tunisie se pose très fortement. On se demande qui va faire venir les flux d'échanges en Tunisie : est-ce que c'est la coopération maghrébine ? C'est un peu d'ailleurs ce qui se passe aujourd'hui contre l'avis des gouvernements.

Mais plus important encore, c'est la situation des gouvernements : **Nous nous trouvons face à des gouvernements fragiles dans l'ensemble des pays arabes** – puisqu'ils sont remis en cause – et ils ont, il me semble, une réaction négative que je dois souligner. Leur réponse est de dire « Puisque nos peuples sont contre nous, alignons-nous derrière l'international ». **Nous sommes dans une situation dans laquelle les gouvernements sont capables et sont prêts à signer n'importe quel accord pourvu qu'ils aient un soutien politique pour assurer leur propre survie**, pourvu qu'ils ne soient pas critiqués. Vous avez vu ce qui s'est passé en Libye, mais ceci peut très bien se passer également dans les autres pays. A quoi ça sert de négocier avec des gouvernements qui sont faibles à ce point ? Et je reviens à ma première question : il est extrêmement important – avant de discuter de commerce - de demander à l'Europe de revoir ses positions. On est sorti du modèle classique, qui consiste à parler d'intégration commerciale, sans parler du reste. **On doit exiger que l'Europe parle d'abord des conditions politiques et des conditions sociales, et c'est à l'intérieur de ces discussions que l'on parlera du commerce.**

# LES MENACES DES POLITIQUES DE L'UE ET DE LA BERD SUR LES DROITS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX EN ÉGYPTE.

Nadeem Mansour  
*Centre égyptienne pour les droits économiques et sociaux, CEDES, Égypte*

Le Centre égyptien pour les droits économiques et sociaux (CEDES) travaille sur les droits économiques et sociaux, sur la dette et les accords de libre-échange, du fait de leurs impacts sur la politique macroéconomique égyptienne et sur les populations les plus fragiles et marginalisées, notamment après la révolution.

Ces dernières années, les politiques européennes d'investissement ont révélé leurs impacts négatifs sur les pays européens du Sud et cela a été amplifié par la crise de 2008. **Dans notre région, les soulèvements populaires ont eu lieu contre les régimes autoritaires pour défendre la liberté d'expression mais également et surtout contre la politique économique qui a pendant si longtemps appauvri les masses. Et pourtant après la révolution, l'UE et la BERD (Banque européenne pour la reconstruction et le développement) insistent pour réinstaurer les mêmes politiques économiques et d'investissement qu'auparavant. C'est contre cela que l'on se bat dans différentes campagnes.**

L'UE veut renforcer les politiques de libéralisation des marchés publics, l'orientation des marchés locaux vers l'exportation et imposer des politiques d'ajustement. Ces politiques ont été l'une des causes de la révolution. Elles sont rendues possibles par le recours à certains processus, **notamment la pratique du secret et la non transparence qui entourent la négociation de ces accords** (par exemple les accords de Deauville signés par l'Égypte et d'autres pays avec l'UE). C'est hautement problématique. A un autre niveau, les Frères musulmans veulent coopérer avec l'UE et les instances du « Nord », telles que le FMI. Les Frères musulmans veulent souscrire des emprunts énormes, ce qui rendrait l'économie égyptienne encore plus dépendante. Le gouvernement souhaite désormais souscrire un emprunt de 11 milliards de dollars, ce qui représente presque un tiers de la dette égyptienne. Presque 25% du budget est consacré à la dette. **Cela nous rendra plus dépendants des politiques économiques européennes parce que les emprunts souscrits auprès de l'UE comportent les mêmes conditions que celles du FMI.** La BERD associée aux pays européens posent également des conditions d'emprunt très dures (qui équivalent aux plans d'ajustement structurel), comme par exemple la demande de suppression des subventions pour le pétrole ou la santé. C'est surprenant parce que l'UE, en revanche, continue de subventionner un grand nombre de ces secteurs, et c'est aux pays les plus pauvres de supprimer leurs subventions sur l'agriculture et autres ! On ne peut pas concurrencer des entreprises hautement subventionnées lorsque soi-même on ne peut pas recourir à ces subventions.



# SESSION DE RESTITUTION DES ATELIERS

ATELIER 1 : L'EUROPE ET LA DÉRÉGULATION FINANCIÈRE

ATELIER 2 : L'EUROPE ET LE DEMANTELEMENT DES  
DROITS SOCIAUX

ATELIER 3 : L'EUROPE ET LA SOUVERAINETÉ ALIMETAIRE

ATELIER 4 : L'EUROPE, L'INVESTISSEMENT ET  
L'EXTRACTIVISME

ATELIER 5 : L'EUROPE ET LES DROITS DE PROPRIÉTÉ IN-  
TELLECTUELLE CONTRE LA LIBERTÉ

# ATELIER 1 : L'EUROPE ET LA DÉRÉGULATION FINANCIÈRE

## Apperçu du contexte

Les dérégulations continuent comme s'il n'y avait pas eu de crise financière en 2008 au titre de la recherche de compétitivité. La concurrence entre les banques, les fonds d'investissement et de pension, les assurances et entre les différentes places financières pousse ces instances à prendre toujours plus de risques dans leurs placements (par exemple, imitation en Europe des banques d'investissement américaines).

Le modèle occidental, responsable de la crise financière, est pourtant devenu le modèle des banques des pays émergents.

On continue à promouvoir la libéralisation des services financiers, sans aucune garantie en terme de régulation, et sans aucune assurance que les autorités de surveillance (internationales) soient bien établies. Les lobbies financiers ont encore une fois réussi à imposer leurs règles, ou autrement dit l'absence de régulation. Et les autorités de surveillance semblent bien plus enclines à défendre les intérêts des industries financières qu'à réguler le secteur.

## Les effets de la crise

- L'UE voit son pouvoir économique réduit puisque 90% de la croissance mondiale sera produite en dehors de l'UE en 2015

- L'UE est devenue dépendante de l'exportation pour sa croissance économique et pour ne pas tomber en récession en 2012 (idem pour les États-Unis). Par conséquent, elle a une stratégie très offensive pour ses exportations, notamment dans les secteurs où elle est forte

- D'où une politique européenne qui allie promotion du libre-échange et protection des investissements dans le secteur des services notamment.

- Les multinationales financières font désormais moins de profits en Europe, d'où leurs stratégies :

- o accéder aux profits au sein des marchés émergents, services aux riches et pas aux populations pauvres, stratégies de spéculation ... ,

- o recours aux paradis fiscaux pour protéger le secret sur leurs activités et l'évasion fiscale,

- o lobby très fort de la City de Londres pour affaiblir toute tentative de régulation du secteur.

## Le rôle de l'Union européenne

La Commission européenne a une position très libérale et agressive. Elle favorise les schémas d'exportation, et exporte également les prises de risque de l'industrie financière européenne.

Le rapatriement des profits en Europe se fait via les produits spéculatifs notamment grâce aux marchés à terme. Quant aux politiques d'austérité imposées par l'UE aux pays européens, elles servent à accroître la compétitivité et l'accumulation de profits.

## Comment l'industrie financière utilise les accords de libre-échange (APE et ALE)?

La libéralisation financière est discutée notamment dans le cadre du « groupe des bons amis » (réunion de 20 pays moteurs de la libéralisation des services financiers).

La base de la libéralisation financière se trouve dans l'AGCS (Accord général sur la commercialisation des services), complété par des engagements supplémentaires pris par les pays.

Les règles postérieures à l'AGCS n'ont pas de valeur. Les mesures prudentielles sont possibles mais selon les règles de l'AGCS. Certaines règles sont de fait exclues, par exemple le contrôle des capitaux. Il est ainsi possible que la taxe sur les transactions financières (TTF) soit considérée comme contraire aux règles de l'AGCS et dans ce cas l'UE pourrait s'abriter derrière cet argument pour ne pas la mettre en place. Mais il faut rappeler que le sauvetage des banques était également contraire aux règles de l'AGCS, et cela a pu être fait néanmoins.

## Animatrice

Myriam Vander Stichele  
*Somo, Pays-Bas*

## Rapporteur :

Gildas JOSSEC  
*Aitec*

## Les disposition au coeur de la libéralisation financière

### - Dérégulation

- o Interdiction de contrôler et limiter les flux des capitaux
- o Clause de la Nation la plus favorisée (NPF) empêchant toute distinction entre banques et pays d'origine
- o Pas de recul possible par rapport aux engagements pris en matière de libéralisation (par ex: pas de possibilité de prendre des mesures visant à lutter contre la spéculation sur les produits alimentaires)
- o les règles de l'AGCS limitent considérablement les mesures de réglementation prises par les pays signataires :

Cf. Art. VI : Réglementation au niveau national

- Pas plus que ce qui est nécessaire (not more burdensome than necessary)
- Pas de nouvelles règles, hormis celles prévues avant la signature de l'accord

Cf. Art XVI : accès au marché :

- Pas de limites sur le nombre et la valeur des services financiers
- Pas de limite sur la détention d'actions d'une entreprise par un étranger

### - Clause du Traitement national

- Libéralisation pour de nouveaux produits financiers (et complexes) sans régulation ni surveillance suffisante que ce soit au niveau national, communautaire ou international.
- Nouvelles négociations « multilatérales » sur les services : l'Accord international sur les services poussé par l'UE, les États-Unis et 18 autres pays (les BRICS sont contre ces négociations). L'objectif de cet accord serait d'établir des standards/normes minimales pour toutes les libéralisations, qui s'appliqueraient à l'ensemble des membres de l'OMC.

## Quel débat devons-nous mener ensemble?

Il faut poser les questions de base : A quoi servent les services financiers ? Quel lien avec les financements de l'économie réelle ? Des services publics ? De l'agriculture ? Pour qui ces services sont-ils efficaces ?

Il faut également insister sur le fait que :

- ces accords commerciaux vont entraver toute possibilité de contrôler les flux de capitaux => message assez simple à faire passer en revenant sur le fait que la crise financière européenne n'aurait pas eu lieu si on avait pu contrôler les flux de capitaux et les mouvements de spéculation contre l'euro
- les contradictions entre la TTF et l'AGCS en montrant comment les règles strictes de l'AGCS empêchent tout retour en arrière possible, toute mesure de régulation pourtant avérée nécessaire aujourd'hui
- enfin, la recherche d'une compétitivité accrue dans les services financiers, encouragée par les accords de libre-échange, a conduit à la dérégulation et à la crise financière, et aujourd'hui aux politiques d'austérité => **il faut insister sur ce lien entre accords commerciaux et dérégulation, crise financière, plan d'austérité et politique de libre-échange encore plus offensive (cercle vicieux qui continue d'être appliqué par nos dirigeants).**

## Quelles alternatives?

Pour des informations plus précises, consulter le chapitre sur les services financiers de l'« Alternative Trade Mandate » (Mandat Alternatif pour d'autres politiques commerciales de l'UE élaboré conjointement par une cinquantaine d'organisations de la société civile - <http://www.alternativetrademandate.org>):

Parmi ces mesures, il faut notamment :

- Développer des services financiers liés à des secteurs d'activité (agriculture, industrie, ...) ou des publics spécifiques (populations précaires, favorisées, ...)
- Exposer publiquement les contradictions entre les règles de l'AGCS et les décisions européennes (par exemple : la TTF, le sauvetage des banques, ... mesures a priori interdites par l'AGCS), ce qui pourrait contribuer à faire bouger les règles de l'AGCS, en montrant l'aberration de celles-ci.

## Quelles alliances?

- Faire pression sur tous les ALE négociés concernant les dispositions relatives à la libéralisation des services financiers (alliance avec les associations, syndicats, parlementaires européens,... mobilisés contre ces accords) – Voir les sites <http://www.bilaterals.org> et <http://www.s2bnetwork.org> concernant les mobilisations en cours
- Le réseau OWINFS (Our Word is not for sale, Notre monde n'est pas à vendre) qui fait un travail de veille très important sur le suivi des travaux du comité de libéralisation des services de l'OMC (Cf. OWINS GATS group) – Site OWINFS : <http://www.ourworldisnotforsale.org>
- L'association des consommateurs européens, la BEUC – Site : <http://www.beuc.org/Content/Default.asp?>
- La coalition Finance Watch - <http://www.finance-watch.org/>

# ATELIER 2 : L'EUROPE ET LE DEMANTELEMENT DES DROITS SOCIAUX

L'atelier a tourné autour de deux questions :

- **Comment populariser les questions commerciales et travailler le lien entre libre-échange et démantèlement des droits sociaux ?**
- **Comment mobiliser davantage les organisations syndicales sur ces questions ?**

**Animateur :**

John Hilary  
*War on Want, Royaume Uni*

**Rapporteur :**

Hélène Cabioc'h  
*Aitec*

**1) Constat du manque d'espaces de débats larges, de mise en commun et de sensibilisation sur les accords de libre-échange.** L'expertise et les campagnes reposent sur quelques organisations.

Exemple positif du réseau Enlazando Alternativas, (-réseau de mouvements d'Europe et d'Amérique latine, qui organise notamment des Forums des peuples lors des sommets Union européenne - Amérique latine. Ces Forums permettent de discuter des accords de libre-échange dans des espaces rassemblant des milliers de personnes.

En 2013, forum des peuples du 26 au 28 janvier à Santiago du Chili (cf. <http://www.franceameriquelatine.org/spip.php?article997>).

**2) Comment mobiliser les syndicats, ceux de la CES (Confédération européenne des syndicats) notamment?**

En dehors de certains accords où les enjeux sont évidents pour les syndicats, tels que celui entre l'UE, la Colombie et le Pérou, il reste difficile de les mobiliser sur ces enjeux. Et nous avons du mal à avoir une approche 'provocatrice' les défiant sur ces questions. **Or nous avons besoin d'un travail en profondeur et sur le long terme avec eux.**

Nous pouvons par exemple nous inspirer du travail effectué par l'association War on Want en Angleterre, qui a travaillé sur la production et diffusion de rapports et de formations à destination des membres des organisations syndicales afin de partager leurs réflexions sur les accords de libre-échange. **Il est important de former les gens à la base et d'élaborer du matériel qui soit appropriable par tou-te-s.**

Voir notamment le rapport « Trading Away Our Jobs: How free trade threatens employment around the world », disponible en anglais et espagnol sur : <http://www.waronwant.org/campaigns/trade-justice/more/inform/16486-trading-away-our-jobs>

Ce rapport démontre que le modèle libre-échangiste a détruit des millions d'emplois ces 30 dernières années.

**3) Quelle approche adopter?**

D'une part, il faut davantage sensibiliser sur le lien entre l'austérité en Europe et les accords de libre-échange. **On peut par exemple partir des multinationales** qui ne paient pas d'impôts dans les pays du Sud. Or ces taxes sont les moyens de développer des services publics, la sécurité sociale et plus globalement l'accès aux droits dans ces pays. Donc si nous ne voulons pas être en contradiction avec ce que nous défendons en Europe (défense du modèle social), il faut également s'opposer aux ALE.

**Ce lien entre les luttes contre l'austérité en Europe et les ALE est clé pour la définition d'alternatives globales et pour mettre les syndicats en mouvement.**

Par ailleurs, **il ne faut pas seulement avoir des luttes défensives mais avoir un discours plus ambitieux, qui intègre notamment la nécessaire transition écologique.** Malheureusement, cette vision plus large reste difficile à intégrer dans nos luttes communes.

Des participant-es soulignent que pour les mouvements en Tunisie et en Égypte, la lutte contre les accords de libre-échange (entre l'UE et les pays de l'accord d'Agadir) **s'inscrit logiquement dans la lutte pour les droits, notamment économique et sociaux.**

Ce sera d'ailleurs un sujet important lors du Forum social mondial 2013, à Tunis du 26 au 30 mars.

#### **4) Quelques propositions plus concrètes**

2 moments de mobilisation à venir:

- **Florence 10+10 en Italie** (8-11 novembre 2012), dix ans du Forum social européen : Insérer cette question des accords de libre-échange dans les débats sur l'austérité

- **Forum Social Mondial 2013** : Les ALE peuvent y être un axe de travail clé, de nouveaux acteurs de la région s'intéressent à ces questions : travailler avec les mouvements égyptiens, tunisiens, marocains dans la perspective du forum.

- **Avant le FSM, idée d'une déclaration sur le lien entre les politiques d'austérité en Europe et les ALE** à faire signer par le plus grand nombre possible d'organisations (façon d'interpeller la CES notamment).

## **ATELIER 3 : L'EUROPE ET LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE (POLITIQUE AGRICOLE, ACCAPAREMENT DES TERRES ET RÉFORME DE LA PAC)**

L'atelier a réuni des représentants des organisations suivantes : Oxfam, Confédération paysanne, Coordination Sud, Frères des hommes, Solidarité Haïti, Attac, Gret.

#### **Animateurs :**

*Aurélien Trouvé  
Attac*

Laurent Levard  
*Gret*

#### **Rapporteur :**

Raphael Kempf

L'atelier a révélé avant tout deux problèmes liés au vocabulaire.

Ainsi, un débat s'est instauré sur les expressions « souveraineté alimentaire » et « sécurité alimentaire ». Les participants, après discussion, ont choisi de préférer **le concept de « souveraineté alimentaire »** car la notion de « sécurité alimentaire » peut au contraire être utilisée par les thuriféraires du marché pour faire progresser la libéralisation des marchés agricoles.

Par ailleurs, les participants n'ont pas réussi à dégager un consensus sur la notion de « politique commerciale ». Sa définition a été problématique et l'atelier n'a pas pu arrêter ce qui entraine, ou non, sous cette expression.

Après les questions de vocabulaire, l'atelier a pu dégager certaines questions considérées comme essentielles à l'ensemble des participants : **la libéralisation des marchés agricoles a été considérée comme un problème majeur, au Nord comme au Sud.**

Plus particulièrement, les préoccupations suivantes ont été abordées :

- l'accaparement des terres au Sud ;
- les agrocarburants et le soutien des politiques publiques aux agrocarburants, notamment au Nord ;
- la volatilité des prix des produits agricoles.

Après avoir dégagé ce consensus, les participants n'ont toutefois pas pu trouver un moyen convaincant d'aborder ces questions sous l'angle des politiques commerciales (cf. problème de vocabulaire supra). Les participants ont néanmoins souligné que **cette difficulté provenait également de l'éclatement des modes de production des normes commerciales internationales.** En effet, si l'OMC a longtemps été le lieu de production de ces normes, elle constituait également une cible aisée pour mener des actions de mobilisation. Or, en raison de la bilatéralisation des négociations commerciales, il devient de plus en plus complexe de mobiliser sur l'ensemble des accords commerciaux bilatéraux négociés par l'UE.

Cette question n'est pas sans rappeler les mobilisations contre l'Accord multilatéral sur l'investissement (AMI) dans les années 90 qui ont réussi à mettre en échec cet accord. Mais celui-ci a ensuite été dépassé par la multiplication des traités bilatéraux d'investissement

(TBI) négociés de pays à pays (on en dénombre plus de 2000 aujourd'hui) avec des conséquences désastreuses, telles que décrites par Peter Fuchs dans son intervention. **Ne sommes-nous pas face au même dilemme que dans les années 90, suite à l'échec de l'AMI ? Ce n'est pas parce que l'AMI a échoué que l'on a gagné, et c'est pareil pour l'OMC : ce n'est pas parce que les négociations à l'OMC ont échoué que nous avons gagné.**

Après avoir posé ces questions de fond, l'atelier a posé **le problème des moyens d'action « Que faire ? »**

Il a été souligné à ce sujet qu'il manquait un lieu commun où parler de l'ensemble de ces problématiques, malgré l'existence de quelques plateformes de mobilisation sur des questions particulières (accaparement des terres, agrocarburants...). Les participants ont donc souligné **l'importance d'une coordination plus poussée sur ces questions**, mais sans pour autant répondre à la question de savoir comment lier l'ensemble des mobilisations, comment créer des synergies au sein de la société civile.

Sur les moyens d'action, il a été évoqué également :

- **le recours aux actions juridiques** pour faire échec à ces accords. C'est le cas par exemple de l'action judiciaire engagée par la Confédération paysanne contre l'accord entre l'UE et le Maroc en jouant sur l'intégration du Sahara occidental dans cet accord alors qu'il s'agit d'un territoire occupé ;

- **le rôle essentiel du consommateur** et le choix de ses produits comme moyen d'action politique ;

- enfin, **le travail de plaidoyer auprès des décideurs et partis politiques** reste une cible essentielle pour lutter contre la signature de ces accords.

## ATELIER 4 : L'EUROPE, L'INVESTISSEMENT ET L'EXTRACTIVISME

Rappel des sujets abordés lors de cet atelier :

### • L'Initiative sur les matières premières de l'UE (ou RMI en anglais)

Cette initiative, particulièrement agressive et volontariste de l'UE, vise essentiellement à sécuriser l'accès aux ressources pour ses multinationales, autrement dit elle s'apparente à une véritable stratégie d'accaparement des ressources du Sud, puisque l'un des problèmes fondamentaux de l'UE pour assurer sa compétitivité est de s'assurer un accès libre et bon marché aux matières premières qu'elle n'a pas.

Pour plus d'informations sur la RMI, voir la campagne de l'Aitec à ce sujet ici : <http://aitec.reseau-ipam.org/spip.php?article1192>

### • Le cas de la BEI (Banque européenne d'investissement) :

La BEI, née au moment du traité de Rome et dont les États membres de l'UE sont actionnaires, est un des bras armés de cette politique d'accaparement des ressources puisque son périmètre d'action va bien au-delà des frontières de l'UE et elle perçoit désormais des intérêts qui se chiffrent en centaines de millions de dollars dans de nombreux pays, essentiellement en Afrique. La stratégie de la BEI se décline en plusieurs volets : l'investissement direct dans les projets miniers, mais également l'investissement dans les infrastructures permettant l'exploitation des ressources, notamment les infrastructures énergétiques et les grands barrages qui ont un impact catastrophique sur les populations.

### • Discussion plus générale sur l'extractivisme

Il ne faut pas perdre de vue que l'extractivisme découle d'un modèle de société, d'un modèle productiviste et consumériste. Les alternatives qu'on peut voir émerger, notamment en Amérique latine, sont certes des alternatives à une prédation extérieure mais ne sont pas forcément des alternatives à ce modèle de société. **Donc la question fondamentale reste celle du changement de modèle.**

### • Le travail de convergence entre nos différents campagnes et luttes

Nos associations sont engagées dans des campagnes spécifiques et sectorielles – avec un haut degré de technicité souvent. Nombre d'entre elles s'articulent autour des luttes pour des régulations fortes concernant les activités des entreprises, telle que la campagne sur l'ITIE (Initiative pour la Transparence dans les industries extractives) ou les campagnes « Publiez ce que vous payez » ou encore la campagne à venir concernant la réforme du Code minier en France.

**Animateur :**

Ronack Monabay  
*Les Amis de la Terre*

**Rapporteur :**

Florent Schaeffer  
*Aitec*

Mais au-delà de ces questions sectorielles, nous avons des préoccupations et revendications communes. **Parmi elles, l'importance de lier les luttes locales du Nord et du Sud avec une analyse globale de la situation.** Ce travail doit se faire dans les deux sens, et non uniquement l'expertise au Nord et les luttes de terrain au Sud, pour éviter toute nouvelle forme de domination. Il faut s'assurer que soit instauré un véritable travail partenarial avec une coproduction de l'expertise entre le Nord et le Sud.

Ce travail de convergence passe également par **des mobilisations communes lors d'échéances internationales** (Forums sociaux, sommets des peuples, ...). Mais cela doit également nous interroger sur le rapport qu'entretiennent les mouvements avec l'agenda institutionnel, avec ces grands moments de rencontres officielles (conférences de l'ONU, ou G8, G20 ...) dont les résultats sont très loin d'être satisfaisants et la marge de manœuvre de nos mouvements très faibles alors que la préparation de ces événements est énergivore en terme de temps de travail pour nos associations. Nous devons avoir une discussion stratégique sur cette question là, et si aucune réponse n'est apportée lors de cet atelier, il ressort néanmoins que c'est une préoccupation commune à toutes nos organisations.

**Enfin ce travail de convergence passe également par une meilleure mutualisation des outils et informations entre acteurs travaillant sur les questions d'investissement et d'extractivisme.** Il nous faut identifier des stratégies communes qui transcendent nos luttes sectorielles, et **ne pas perdre de vue que derrière la question de la lutte contre l'extractivisme, c'est la bataille contre un changement de modèle qu'il nous faut mener collectivement.**

## ATELIER 5 : L'EUROPE ET LES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE CONTRE LA LIBERTÉ

**Animatrice et rapporteur :**

Gaëlle Krikorian

*Chercheuse et conseillère du groupe des Verts au Parlement européen sur les questions de propriété intellectuelle et accès aux savoirs*

Lors de cet atelier, nous avons discuté de la question des droits de « propriété intellectuelle » à travers la lutte contre ACTA (Anti-Counterfeiting Trade Agreement ou accord commercial anti-contrefaçon), et ensuite du risque actuel de voir des morceaux d'ACTA réinjectés dans le cadre des accords de libre-échange. Il y a un certain nombre d'accords qui sont en étude au sein de la Commission européenne intégrant plusieurs chapitres controversés d'ACTA : Comment va-t-on faire pour éviter que l'ACTA revienne par la petite porte des accords de libre-échange ?

### **Retour sur la lutte contre ACTA et les négociations d'ALE**

Ce traité [que les mobilisations ont réussi à mettre en échec lors du vote au Parlement européen le 4 juillet 2012] était un véhicule pour avancer l'agenda des promoteurs du renforcement de la « propriété intellectuelle » (PI). ACTA avait un volet renforcement du niveau de protection et un volet "enforcement" (moyens mis en œuvre pour assurer le respect des standards adoptés).

Il faut être clair sur le fait que **la "propriété intellectuelle" est un concept idéologique élaboré et répandu dans les sphères politiques et la société par les détenteurs de droits de propriété intellectuelle pour renforcer leurs droits.** Ceci est le résultat de l'action collective des industries pharmaceutiques, informatiques, du divertissement. D'où la nécessité de mettre des guillemets autour du concept de « Propriété intellectuelle » (PI).

L'Europe a depuis peu changé de stratégie en matière de propriété intellectuelle dans le cadre des accords de libre-échange (ALE). Depuis 2007, à l'instar des États-Unis, elle demande que soient intégrées dans ces accords des dispositions précises concernant la protection de la « PI ». Comme dans ACTA, il s'agit à la fois de « standards » et d'"« enforcement ». On l'a vu dans le cadre des négociations d'accord de libre-échange avec les pays andins, les pays des caraïbes (CARIFORUM), le draft avec l'ASEAN, les pays d'Amérique centrale, etc.

Dans le cadre des négociations de ces ALE, les pays acceptent ces dispositions sur la « PI » alors qu'ils n'y ont aucun intérêt. En effet, peu de pays en développement sont exportateurs de « PI », ils en sont presque toujours importateurs. Or ça leur coûte cher et ça dessert leur développement technologique et leur accès aux savoirs.

### **Les enseignements de la lutte contre l'ACTA en terme stratégique**

- L'expérience d'ACTA : s'inspirer de ce qui a marché dans la lutte contre cet accord. La victoire d'ACTA en Europe a représenté (parallèlement au rejet de SOPA et PIPA aux États-Unis) un moment clef d'inflexion de la course gagnante des promoteurs du renforcement de la « PI » depuis 30 ans. Ceci témoigne d'un ras le bol face à l'extrémisme de ces derniers.

- **Retourner un accord contre sa nature globale** ("comprehensive"). ACTA (comme l'OMC) a eu l'avantage d'être un ennemi qui facilite la coalition d'opposants contre lui puisqu'il a un impact

dans de nombreux et différents domaines (Internet, médicaments, agriculture, etc), ce qui suscite une mobilisation sociale beaucoup plus large et une efficacité politique vraiment accrue du fait de la coalition d'acteurs différents. Ceci joue nettement en faveur des mouvements sociaux dans l'interaction avec les gouvernements. On a pu voir ça dans la lutte contre ACTA quand par exemple des malades du SIDA et des internautes avaient ensemble rencontré des conseillers du Ministère du Commerce et tout d'un coup c'est devenu plus compliqué pour les responsables politiques de traiter ces critiques et de s'en débarrasser parce que différentes facettes de la société venaient frapper à leur porte avec chacun leur différents moyens d'action et capacités de nuisance. Là, par exemple, certains faisaient des actions publiques, allaient faire des réveils matin du Commissaire européen au commerce, pendant que les internautes organisaient des actions par internet avec envoi de milliers mails. La complémentarité de ces modes d'action a permis aussi de faire exister la mobilisation et les critiques dans différents espaces publics et a donné du poids politique à la mobilisation. Voici un bel exemple de la manière dont retourner la nature de l'ennemi contre soi. On s'est demandé, puisque bien sûr le problème concernant la question de la « propriété intellectuelle » et qui se retrouve dans d'autres sujets, comment ne pas se trouver en simple position de courir contre un accord de libre-échange après un autre, comment avoir une stratégie d'économie d'énergie ? Cela passe notamment par trouver des angles de lutte qui permettent d'avoir une action collective rassemblée et donc trouver des thématiques qui soient mobilisatrices.

La même chose peut se produire dans le cas des accords de libre-échange (ALE). On a d'ailleurs vu en Thaïlande des mobilisations très intéressantes contre l'ALE avec les États-Unis rassemblant syndicats, personnes atteintes par le VIH/sida, étudiants, universitaires, agriculteurs, etc.

#### **Pistes stratégiques d'action contre les ALE et la « PI » discutées pendant l'atelier :**

- **Faire campagne sur l'absence de transparence dans ces négociations.** La question est soulevée par les mouvements sociaux depuis longtemps (ALENA, etc.), mais il n'empêche qu'au fur et à mesure que ces revendications sont répétées, elles gagnent en force et trouvent de plus en plus d'écho et de soutien dans la population et dans la classe politique.

Dans la lutte contre ACTA, on sait que c'est cette question du manque de transparence qui a tué politiquement cette machine puisque ça a mis les responsables politiques, en l'occurrence les députés européens, dans une situation où il leur était impossible de justifier cet accord. Effectivement c'était indéniable qu'il y avait un manque de transparence et d'ailleurs eux même pouvaient en témoigner puisque lorsqu'on leur demandait des informations précises, il apparaissait clairement qu'ils n'avaient jamais vu le déroulement de la négociation ni eu l'occasion de voir le contenu du traité. A ce titre, une autre question qui peut également être intéressante à creuser, c'est l'utilisation du Parlement européen de cette façon là. C'est-à-dire que les députés du Parlement européens, qu'ils soient de droite ou de gauche, peuvent se trouver assez mécontents de cette situation d'absence de transparence, et en titillant les eurodéputés sur ce point, ça gratte la plaie habituelle du manque de pouvoir du Parlement. Il y a là certainement une carte à jouer avec les eurodéputés. **Cette question du manque de transparence est complètement transectorielle, et il faut davantage s'appuyer sur cette revendication commune qui revient sans cesse dans nos différentes luttes.**

- **Le rejet de la « propriété intellectuelle » dans le cadre des ALE.** C'est aussi une demande qui a été faite de nombreuses fois dans le cadre des négociations contre les ALE avec les États-Unis. Le fait que les États-Unis et l'UE se soient récemment entendus pour exclure la « PI » de leur négociation commerciale à venir pourrait servir de précédent. D'autres pays pourraient poser le refus d'inclure la « PI » dans les négociations commerciales avec l'UE.

Par ailleurs, quelque soit l'angle d'attaque stratégique, il est absolument nécessaire d'accompagner ces revendications d'un **travail de déconstruction de la propagande pro-PI selon laquelle il n'y a pas d'autre façon de permettre l'invention et l'innovation qu'en donnant des droits exclusifs et des monopoles.** La « PI » n'est pas censée être l'unique outil, érigé en dogme, pour permettre l'innovation et la création. Il y a d'autres possibilités (financement public, prix à l'innovation, open source, préprocurement, bourses, etc). Toutes les options doivent être utilisées au mieux selon les contextes. La critique systémique est nécessaire et doit être vulgarisée. Citoyens et responsables politiques doivent dissiper l'enchantement, retrouver leurs esprits et rejeter la propagande des détenteurs de « propriété intellectuelle » (à commencer par l'usage du terme "propriété intellectuelle").

Enfin, l'action collective transectorielle nécessaire pour lutter contre les ALE nécessite **la mise en place d'outils qui permettent aux personnes d'accéder et échanger facilement les informations sur les négociations,** leurs contenus, l'action des uns et des autres, les possibilités d'actions simultanées etc. **L'idée d'un wiki** a été discutée. Il faudrait aussi **permettre l'interpellation des responsables politiques et le suivi de leurs actions** grâce à des outils comme ceux de la Quadrature du net (voir sur leur site - <http://www.laquadrature.net/fr>).

# SESSION PLÉNIÈRE

QUAND LES PEUPLES REFUSENT LE DIKTAT DES  
MARCHÉS ET D'UNE EUROPE  
QUI SERT LES INTÉRÊTS DES MULTINATIONALES.

# ANALYSE GLOBALE ET STRATÉGIES DES MOUVEMENTS POUR AFFRONTER L'AGENDA LIBRE-ÉCHANGISTE DE L'EUROPE

Je suis censée faire un exercice un peu compliqué, à savoir ne pas répéter ce qu'on s'est dit ce matin et en même temps dégager des choses à partir de ce qu'on s'est dit aujourd'hui.

Amélie Canonne  
*Aitec, France*

Ça fait 7-8 ans que je travaille sur ces questions et ce que j'ai pu observer c'est que l'on a gagné un certain nombre de choses. On a par exemple réussi à enrayer le processus de négociation à l'OMC pour beaucoup grâce aux mobilisations citoyennes. Gaëlle a mentionné la récente victoire – jusqu'à quand on ne sait pas mais en tout cas victoire - sur l'ACTA. On peut aussi parler de ce qui s'est passé sur les APE où c'est notamment le travail conjoint avec les associations, ONG en Europe et dans un certain nombre de régions, en Afrique en particulier, qui a permis de faire dériver les processus de négociation. **On a gagné des choses et en même temps c'est vrai qu'on s'est beaucoup affaibli.** On n'a plus d'espace de coordination aujourd'hui, en tout cas dans de nombreux pays. On a beaucoup de difficultés à trouver des approches transversales pour se rassembler autour de campagnes communes qui permettraient d'attaquer le cœur du pouvoir des multinationales sur ces questions commerciales. Et, ce que l'on voulait faire avec cette discussion, c'est justement vous écouter vous – on l'a fait un petit peu par thème dans les ateliers – écouter la façon dont vous vous abordez cela, ce que ça vous évoque, comment vous travaillez ces questions dans vos organisations ou si vous n'y travaillez pas, comment ça pourrait se travailler pour trouver plus de résonance que ça n'en trouve aujourd'hui. On a fait un papier d'introduction, de cadrage à la discussion pour poser ces questions – je ne vais pas vous le raconter – mais à la fin on proposait un certain nombre de pistes de réflexion pour réfléchir ensemble.

C'est vrai qu'il y a une chose, je crois aujourd'hui, à laquelle on est confronté très fortement, c'est **la difficulté à construire une critique de la politique commerciale en temps de crise** alors qu'on nous vend ça comme la réponse à notre problème ; on nous vend la compétitivité, l'exportation, l'implantation de nos multinationales de par le monde comme la réponse à cette crise, comme la solution pour créer des emplois, des richesses,... Et c'est très difficile de rendre audible une critique de cette politique. Ça renvoie à un problème très spécifique que l'on a évoqué pendant cette rencontre, c'est **la question de l'alliance avec les syndicats**. Ce n'est pas un hasard si on n'arrive pas à travailler avec les syndicats en Europe ; c'est parce qu'eux-mêmes sur cette question non seulement ils sont divisés entre eux à l'intérieur de l'UE, mais qu'en plus il n'est pas du tout certain que la majeure partie d'entre eux s'opposerait aux négociations commerciales telles que nous nous y opposons nous si on leur posait en détail la question. Ça renvoie précisément à leur difficulté stratégique de s'allier, vis-à-vis de la question de l'austérité. Je ne sais pas comment on peut traiter cela ; mais c'est vrai qu'en Europe c'est la difficulté centrale aujourd'hui puisque c'est une partie de la réponse à la question que l'on se pose sans cesse : Comment fait-on pour parler de ces trucs commerciaux très compliqués aux gens ? **Qu'est ce que l'on peut faire pour que les gens comprennent que ces politiques commerciales les affectent directement ?** C'est valable évidemment en Europe, mais c'est valable aussi dans les pays du « Sud » - avec plein de guillemets- où on a pas mal de partenaires. C'est toi qui disait John ce matin, **aujourd'hui on ne peut plus être dans une stratégie où on soutient des gouvernements du Sud qui s'opposent à nos gouvernements à nous. On voit bien que l'alliance des élites dépasse très largement ce clivage Nord/Sud sur lequel on avait l'habitude de fonctionner. Et cette question de comment on travaille de mouvements à mouvements pour relier nos campagnes aux réalités concrètes, on n'arrive pas non plus à la dépasser.** Donc là c'est quelque chose sur lequel on bute.

Il y a une question aussi qui est beaucoup revenue – alors ça a peut-être été davantage traité dans l'atelier sur l'extractivisme ; on en parle d'une certaine façon aussi indirectement dans nos discussions concernant les négociations commerciales qui s'ouvrent avec les pays du marché commun d'Agadir ou dits des « révolutions arabes » -, c'est la question de savoir **comment on peut travailler avec nos partenaires dans ces pays là** - c'est valable ds cette région mais ça s'applique plus largement à l'Afrique, à l'Amérique latine et à un certain nombre de pays d'Asie, **sur ce que l'on peut opposer comme modèle à la vente de la rente extractive sur les marchés internationaux.** On n'a pas grand chose

à proposer; c'est aujourd'hui la seule voie de développement qui est employée par les pays en développement et on ne sait pas tellement dire avec les mouvements de ces pays ce que l'on pourrait faire d'autre que ça. On n'a pas grand chose à opposer dans les pays émergents à cette stratégie de développement. On voit aussi que les mouvements des pays émergents se divisent sur cette question là, de la même façon que l'on se divise nous sur l'attitude à adopter par rapport à nos gouvernements.

Enfin, une autre question qui revient souvent dans tout ce que l'on s'est dit, **c'est notre difficulté à être sans cesse dans un agenda défensif**. C'est vrai que l'on court après les réunions, après les Sommets, on essaye d'organiser des contre-Sommets, on essaye de répondre à des négociations commerciales qui nous dépassent, qui en plus sont des petits bouts, des tout petits segments de débats cachés à l'intérieur de technocraties auxquelles on n'a pas accès. En fait, on est en lutte en permanence pour ne serait-ce que faire notre travail, pour avoir accès à l'information, avant même de pouvoir l'utiliser et de la transformer en discours politique. Cette question de l'élaboration d'un agenda de travail commun qui soit offensif repose cette question de construire notre propre agenda de propositions qui ne soit pas simplement une résistance à des négociations techniques. On n'a pas mal déserté ce champs là – surtout depuis que l'OMC n'est plus le terrain privilégié de nos mobilisations.

Voici quelques éléments pour susciter la discussion : ce qui vous semble pertinent ? Comment vous travaillez là-dessus vous ? Quelles sont vos difficultés ? Est-ce que ça vous manque vous de ne plus travailler sur le commerce ou pas ? Est-ce qu'au contraire c'est quelque chose pour lequel vous pensez que sans doute il n'y a plus d'enjeu à continuer un travail collectif ? Ou sinon comment on peut le faire ensemble ?

## INTERVENTIONS DE LA SALLE

- **S'inspirer des mobilisations contre l'AMI** (Accord multilatéral sur l'investissement) **et contre l'AGCS** (Accord général sur la commercialisation des services) où quelques personnes (très peu au début) se sont mobilisées et à travers un gros boulot de sensibilisation via des brochures pédagogiques sur les enjeux et menaces de ces accords, ont réussi à mobiliser largement la population sur ces questions => Reprenons les vieilles recettes qui ont marché il y a une dizaine d'années

- Sur le terrain, l'expertise citoyenne partagée, ça fonctionne très bien. Il est très important, indépendamment des questions d'agenda institutionnel sur lesquelles on doit se caler, **d'inventer nous même nos propres moments de rencontres où partager nos outils de mutualisation de nos expertises**, celles du Nord, celles du Sud, celles des ONGs, et celles des comités locaux, des citoyens locaux, des paysans, ...

- Il faut trouver **un espace relativement discret pour discuter avec nos amis syndicalistes de la question du productivisme** (car cela va être très difficile de travailler sur des campagnes communes contre les IFI ou contre les accords commerciaux, sans aborder au préalable avec eux cette question). Ex : CGT en faveur du nucléaire et des gaz de schiste au nom de la sauvegarde de l'emploi. Ce débat nous devons l'avoir très rapidement avec eux.

- **Comment renforcer le lien avec les organisations du commerce équitable ?** Articuler nos campagnes et travail de plaidoyer (ex : travail avec Artisans du Monde sur ces questions France et nombreuses alliances avec organisations du commerce équitable au niveau européen)

- Ne pas s'étonner que les syndicats ne s'intéressent pas à ces questions car en France ils sont clairement libre-échangistes (ils ne veulent pas entendre parler de protectionnisme)

- Débat sur les syndicats : **il y a une question d'échelle de temps qui est très différente entre nos associations et les organisations syndicales** qui eux opèrent sur une échelle

de temps de très court terme (c'est l'emploi, le salaire, ... l'urgence du quotidien) => Il nous faut profiter de tous les moments communs, de toutes les actions communes avec les syndicats, mais ne pas espérer que ça converge. Par contre, **nos associations doivent avoir un discours vers les syndicats. On doit arriver à les convaincre que nos objectifs à long terme ne sont pas contradictoires** (ex du débat sur le nucléaire : montrer le potentiel de l'arrêt du nucléaire en terme d'emploi, de ressources économisées, ...)

- Difficulté majeure aujourd'hui : nous avons un mal considérable à montrer le lien entre ces accords commerciaux qui apparaissent comme particulièrement techniques mais qui correspondent à des choix politiques - et l'impact de ceux-ci sur les conditions de vie des populations auxquelles nous nous adressons principalement, c'est-à-dire les populations du Nord. Sur les accords commerciaux, nous avons un discours très orienté sur la dénonciation du « Nord impérialiste » qui appauvrit les populations du Sud, discours largement compris par nos militants. Mais **il nous faut aussi avoir un discours plus large, auprès du large public sur les impacts de ces accords dans nos propres pays, et montrer comment ces accords nous appauvrissent nous aussi populations du Nord.** => Nous devons davantage travailler cet aspect là des choses. Pour convaincre les populations du Nord que ces accords commerciaux sont néfastes, il faut également renforcer notre travail de vulgarisation, de décryptage de ces accords car nous nous exprimons souvent de manière trop technique. Il faut rendre notre discours davantage accessible à un plus grand nombre.

- Si nous n'avons pas réussi à combattre les accords commerciaux globalement, **peut-être serait-il opportun de mettre l'ensemble de nos forces sur un sujet ou sur un accord qui nous semblerait le plus odieux ou le plus à même de faire réagir les personnes.** Par exemple : intérêt à focaliser la lutte contre les accords de libre-échange sur la dimension libéralisation financière poussée par ces accords (lien avec la crise financière et les obstacles à toute mesure de régulation aujourd'hui), ou sur la dimension démocratie (par exemple : lobby des multinationales ou encore recours des entreprises devant des tribunaux d'arbitrage) ... => il faut réduire notre focal sur quelques sujets qui sont compréhensibles par tous et qui touchent les personnes (par exemple : investissement et règlement des différends ; questions environnementales, ...) ; et à partir de là tirer le fil rouge et aller plus loin dans la dénonciation de ces accords dans un deuxième temps.

- **Attention à ne pas trop s'enfermer dans la « technique », car elle nous enferme dans le système** (par exemple, la lutte contre les droits de propriété intellectuelle doit s'articuler avec un combat pour d'autres modèles de recherche et d'innovation, pour un autre modèle de société, et pas seulement contre les DPI stricto sensu qui ne sont qu'un aspect d'un problème plus global)

- **Utiliser des sujets d'actualité** – telle que l'étude de Séralini sur les OGM – **pour déconstruire cette logique des accords commerciaux** qui affecte tout un chacun dans nos vies quotidiennes (par exemple démontrer le lien entre la consommation à son insu d'OGM du fait de l'importation de ceux-ci grâce à ces accords commerciaux de libre-échange)

- On n'ose plus tenir le grand discours sur les accords de libre-échange, c'est-à-dire tout simplement **qu'ils sont les instruments clés de la division du travail, elle-même au cœur du système de compétition entre tous.** Il faut revenir sur ce discours, notamment en France, pour alerter les populations sur les réels dangers de ces accords en terme de mise en concurrence de tous contre tous

- Le point de convergence reste quand même la lutte contre le capitalisme. Il faut que l'on reparte de cela. Quelles sont nos armes alors ? **Repartir des questions de démocratie, de transparence** => thèmes qui parlent à tout le monde – y compris les syndicats - pour monter des campagnes unitaires qui parlent à tout le monde. Il faut définir des cadres généraux (démocratie, droits pour tous, souveraineté alimentaire, ...) pour construire de larges alliances.

# PRÉSENTATION DE L'ALTERNATIVE *TRADE MANDATE*

Fanny Simon  
Aitec, France

Pour ma part, je vais présenter en quelques mots *l'Alternative Trade Mandate – ATM (Mandat alternatif pour d'autres politiques commerciales de l'UE)*, qui a émergé en 2009 et qui nous semblait pertinent sur la question de la transversalité (parce que lors des discussions précédentes, nous avons bien vu combien il est important – et à la fois difficile – de faire des ponts entre nos campagnes). Ce processus a été lancé en 2009 à travers un premier texte d'appel au débat<sup>1</sup> regroupant une large diversité d'acteurs (organisations du commerce équitable, de défense des droits de l'Homme, écologistes, syndicalistes, féministes, paysannes, de défense des droits des migrants, etc.). Actuellement ce sont plus d'une cinquantaine d'organisations qui font partie de cette alliance<sup>2</sup>. L'objectif est d'engager une réflexion sur les principes, les leviers d'action et les expériences alternatives, à toutes les échelles, pour prendre le contre-pied des politiques de libre-échange et de marchandisation à outrance des ressources. **Il s'agit à la fois d'articuler les pratiques alternatives qui s'expérimentent ici et là avec une réflexion plus théorique sur les principes fondamentaux qui devraient être au cœur d'une autre politique commerciale au service des droits humains et dans le respect des limites écologiques.**

<sup>1</sup> [http://www.s2bnetwork.org/fileadmin/dateien/downloads/ATM\\_FR.pdf](http://www.s2bnetwork.org/fileadmin/dateien/downloads/ATM_FR.pdf)

<sup>2</sup> <http://www.alternativetrademandate.org/>

<sup>3</sup> <http://aitec.reseau-ipam.org/spip.php?rubrique230>

L'Aitec s'inscrit pleinement dans ce processus et c'est notamment dans le cadre de ce travail qu'elle a produit le rapport « Au lieu d'exporter la crise, importons les alternatives! Quand les peuples du Sud redéfinissent les politiques commerciales »<sup>3</sup>. A travers ce travail, l'Aitec a essayé d'aborder toute une série de questions (agriculture, accès à l'eau, gestion durable des matières premières, coopération régionale), en regroupant une diversité de perspectives : certaines de ces contributions vont davantage répondre à des situations locales, donc plus concrètes, alors que d'autres sont orientées vers une réflexion plus générale et théorique sur le modèle de société (notamment concernant la question délicate de l'extractivisme et l'analyse critique des politiques de redistribution de la rente).

Toute l'année 2012, dans le cadre du processus ATM, se sont tenues des consultations interrogeant les alternatives possibles dans différents domaines comme les droits de propriété intellectuelle, l'accès aux matières premières, les accords d'investissement, les politiques agricoles ou encore la démocratisation de l'UE ; et début 2013 un groupe de travail va se mettre en place pour faire une compilation des documents issus de ces consultations. Le document final qui sortira de cette mise en commun servira de base pour une campagne globale vers les élections européennes de 2014.

**Pour nous, il s'agit donc de voir comment on utilise ce processus collectif, comment on souhaite s'y intégrer, quels axes prioritaires on souhaiterait porter.**

# SUR LES MENACES DES ALE POUR LA TUNISIE ET L'ÉCHÉANCE DU FSM.

Je vais parler de la question des accords de libre-échange et des craintes que font peser ces négociations pour la Tunisie. Je crois que la politique européenne n'a pas changé. **L'UE n'a rien compris aux processus révolutionnaires. L'accord d'association entre l'Europe et la Tunisie fait partie du cadre de notre modèle de développement. Or ce modèle libéral a échoué, et nous avons eu ce processus révolutionnaire qui a réclamé la justice sociale.** Je ne crois pas que ce modèle d'accords commerciaux va encourager ou soutenir les révolutions arabes ou les économies de nos pays. Au contraire, la finance internationale est en train de récupérer sa place et ne va en rien soutenir nos pays. Ce modèle libéral et de partenariat avec l'UE a atteint ses limites et aujourd'hui on ne va pas se lancer de nouveau sur les mêmes principes. Je souligne en particulier deux craintes majeures pour la Tunisie aujourd'hui.

Alaa Talbi  
*Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux, FTDES*

En septembre 2003, la Tunisie a entamé des négociations pour avoir le statut avancé avec l'UE. Suite à ces négociations, la Tunisie a ratifié la Convention de lutte contre le terrorisme. En février 2004 la Tunisie a ratifié une loi criminalisant les migrants dits « irréguliers ». Aujourd'hui, on [le FTDES] **craint qu'en contrepartie des négociations de l'ALE avec l'UE et ses soit-disant avantages économiques, le gouvernement tunisien cède sur les questions de politique migratoire, et devienne la police de la Méditerranée.** Parce qu'aujourd'hui, l'UE souhaiterait que la Tunisie soit une terre de refoulement pour les migrants africains.

**L'autre question sur les ALE c'est la transparence et la bonne gouvernance.** La société civile veut participer à ces négociations et demande à ce que soit appliqué le décret de loi de 2011 relatif à l'accès aux documents administratifs des organismes publics. Dans le cadre du lancement de ces négociations ALE, nous devons faire le lien entre politique migratoire, transparence et mode de gouvernance. Le FTDES et l'Aitec travaillent ensemble là dessus, notamment avec la présence d'une volontaire au sein du FTDES et de l'association Transparency 25, dans la perspective du FSM.

A juste titre, un des rapporteurs des ateliers a rappelé la difficulté à lutter contre les accords de libre-échange de façon globale du fait de la multiplication des négociations bilatérales. Je pense donc que **le FSM sera une opportunité pour rassembler les mouvements en lutte contre ces processus**, et un axe du FSM a dorénavant déjà été validé sur « commerce équitable au lieu du libre-échange ».

Un autre point important que je voudrais souligner est le fait que le gouvernement français, par le biais du Ministère de l'Intérieur, organise actuellement une formation des « leaders du futur » qui réunit les responsables politiques des pays ciblés par les accords de libre-échange, et ce dans la plus grande discrétion. J'y étais hier et ce que j'ai vu – de la part d'un gouvernement soit-disant de gauche – m'a plus que surpris !

Enfin, je tiens à vous signaler que nous tiendrons un atelier lors du FSM sur les politiques économiques où nous pourrions débattre plus en profondeur de ces questions. Je vous donne donc rendez-vous en mars au FSM pour parler de ces questions.

# CONCLUSION DE LA RÉUNION STRATÉGIQUE

QUELLES ÉCHÉANCES, QUELS PROCESSUS  
ET QUELS OUTILS DE TRAVAIL ?

## Priorités de travail pour les prochains mois

- Très fortes mobilisations en Inde totalement ignorées par les médias européens à mettre en visibilité (mobilisations contre les réformes du gouvernement indien, notamment l'ouverture aux capitaux étrangers de la vente au détail, la réforme du code foncier, le renforcement des régimes de droit de propriété, ...)<sup>1</sup>

- Mobilisation contre l'ouverture de négociation pour des accords de libre-échange complets avec les pays de l'accord d'Agadir (Tunisie, Maroc, Egypte et Jordanie) en renforçant le travail avec nos partenaires dans ses pays<sup>2</sup>

- Mobilisation contre l'accord de libre-échange UE-Colombie-Pérou, notamment en faisant pression sur les Parlements nationaux lors de la ratification au niveau national<sup>3</sup>

- Mobilisation contre l'accord de libre-échange entre l'UE et le Canada, notamment concernant les droits de propriété intellectuelle<sup>4</sup> et les clauses de protection des investissements

- Renforcer le travail sur la politique européenne d'investissement en illustrant par des cas concrets les menaces que font peser les mécanismes d'arbitrage Etat-investisseur (cf. cas de l'Allemagne attaquée sur sa décision d'arrêter le nucléaire<sup>5</sup>)

- A l'échelle multilatérale, suivi de la prochaine ministérielle de l'OMC qui se tiendra à Bali en 2013 (quels enjeux et processus de travail avec les mouvements asiatiques ?)

- Renforcer le travail avec les syndicats via les fédérations internationales, et **proposition de travailler sur une déclaration commune en amont du Forum social mondial concernant les négociations ouvertes par l'UE avec les pays de l'accord d'Agadir**

- Renforcer la dimension sensibilisation/vulgarisation sur les enjeux des politiques commerciales, au delà du travail de plaidoyer – Plusieurs propositions allant dans ce sens :

- Proposition d'une journée mondiale d'action/de formation (exemple de la journée Global Frackdown). Comment faire cette proposition à qui, pour que ça résonne et se diffuse ?
- Proposition de travailler collectivement sur ces questions en perspective de la semaine de solidarité internationale (SSI) de 2013

## Échéances prioritaires retenues pour les prochains mois

- La réunion Florence 10+10, voir ici : <http://www.firenze1010.eu/index.php/fr/> (avec plusieurs réunions prévues, notamment une réunion sur le sommet UE-AL, à Santiago du 23 au 27 janvier 2013 et une réunion sur les accords de libre-échange entre l'UE et les pays de l'accord d'Agadir)

- le FSM 2013 en Tunisie (mars 2013) - <http://www.fsm2013.org/>

- les élections européennes de 2014 (comment travailler autour de cette échéance? Lien avec le processus européen Alternative Trade Mandate? <http://www.alternativetrademandate.org/>)

## Processus de travail

- Faiblesse de la diffusion transversale de l'information : série de travaux bilatéraux thématiques, difficulté de la circulation de l'information

- AITEC propose d'essayer de centraliser les informations sur ces sujets et diffuser l'information aux personnes intéressées => constitution d'une liste mail « info-commerce » (Pour s'inscrire, envoyer un mail à [fannys.aitec@reseau-ipam.org](mailto:fannys.aitec@reseau-ipam.org) ou [gildas.aitec@reseau-ipam.org](mailto:gildas.aitec@reseau-ipam.org))

- Outils de mutualisation proposés :

- lettre d'information amorcée par l'AITEC et relayée par tous
- ré-utiliser la partie francophone du site [bilaterals.org](http://www.bilaterals.org/?lang=fr), actuellement sous-utilisé (<http://www.bilaterals.org/?lang=fr>)
- Réunions régulières de travail (trimestrielles ou semestrielles)

• A l'échelle européenne, proposition que le réseau S2B, via ses membres, s'organise pour donner une vue d'ensemble (enjeux, calendrier, points sensibles) sur chaque processus de négociation (car actuellement information trop parcellaire et donc pas appropriable par les militants)

- Se pose enfin la question de l'espace de dialogue avec le gouvernement français qui s'amorce. Collectivement qu'en fait-on ? (à rediscuter lors de la prochaine réunion de travail)

<sup>1</sup> Entre temps, l'Aitec – sur demande de la Confédération Paysanne – a publié l'article suivant, Le mutisme de l'Europe sur les mobilisations de masse en Inde n'est pas anodin !, dans le numéro de janvier 2013 de Campagnes Solidaires – Article accessible également ici : <http://aitec.reseau-ipam.org/spip.php?article1308>

<sup>2</sup> Voir à ce sujet ici : [http://www.s2bnetwork.org/fileadmin/dateien/downloads/Trad\\_DCFTA\\_-\\_article\\_trad\\_fr\\_-\\_pdf](http://www.s2bnetwork.org/fileadmin/dateien/downloads/Trad_DCFTA_-_article_trad_fr_-_pdf)

<sup>3</sup> Voir le dernier CP publié ici : <http://aitec.reseau-ipam.org/spip.php?article1323>

<sup>4</sup> Voir les articles : <https://www.laquadrature.net/fr/les-membres-du-parlement-europeen-doivent-se-tenir-prets-a-rejeter-laccord-commercial-canada-ue-clon> et <https://www.laquadrature.net/fr/confirmation-de-scandaleuses-sanctions-penales-acta-esques-dans-ceta>

<sup>5</sup> Voir ici : <http://www.s2bnetwork.org/themes/eu-investment-policy.html#c353>

